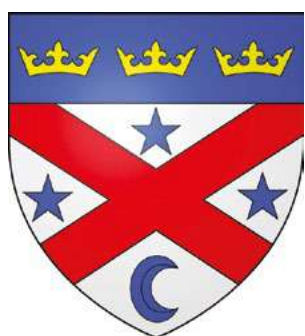




Commune de
SAINT-IGNAT
Puy de Dôme



Sommaire

Le Mot du Maire	p.3
Compte administratif	p.4
Présentation des élus	p.6
Comptes rendus du Conseil Municipal	p.7
Travaux	p.13
Vie de la commune	p.16
L'écho des villages et des associations	p.22
Environnement	p.41
Bloc Notes	p.43
État Civil	p.48
Calendrier des festivités	p.49
Calendrier des collectes SBA	p.50

Directeur de la publication : Philippe Cartailier

Conception - réalisation : agence Magma Créa (www.magmacrea.com)

Impression : L'Imprimeur 63200 Mozac - Imprim'Vert

Tirage : 510 exemplaires - Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2024

Toute reproduction même partielle des textes, photos ou toute autre pièce de ce bulletin, par n'importe quel procédé que ce soit, est interdite.



Madame, Monsieur

Comme chaque année, nous essayons à travers ce bulletin municipal de vous apporter le maximum d'informations de l'année écoulée concernant notre commune.

La flambée des prix ne fléchit toujours pas, impactant chaque ménage ainsi que nos collectivités. Malheureusement les annonces gouvernementales ne sont pas favorables sur ce point.

La facture énergétique 2024 a été moins importante que celle de l'année précédente. Le budget de fonctionnement de cette année, même si les comptes ne sont pas clôturés, devrait rester stable par rapport aux années précédentes. Notre école reste toujours aussi vivante, avec 84 élèves et beaucoup de projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Plusieurs chantiers ont été réalisés cette année :

- travaux de voirie impasse du Clos Lachamp à Tirande et place du Fournil à Saint-Ignat ;
- remplacement des conduites d'eau potable réalisé par le Syndicat Basse-Limagne (SBL), impasse Saint-Abdon à Villeneuve l'Abbé et impasse des Sources à Champeyroux ;
- enfouissement des réseaux secs à Tirande (2^e tranche) qui devrait commencer prochainement ;
- aménagement paysager des abords de la salle polyvalente avec la création d'un parking de 24 places perméables (sans aucun rejet d'eau pluviale dans les réseaux), la construction de murets en pierre de Brioude et la végétalisation de l'espace, donnant ainsi un cadre agréable pour la population et les associations qui fréquentent ce lieu. Cette opération, qui est le gros chantier de l'année 2024, devrait être pratiquement terminé en fin d'année. Ce projet bénéficie de plusieurs subventions : DETR, FIC, Fonds de Concourt RLV, qui vont couvrir une grande partie de cet investissement ;
- et comme chaque année, entretien des chemins communaux (par roulement).

Concernant 2025, plusieurs chantiers sont à l'étude : démontage de l'ancien silo à grain de Champeyroux (acheté au printemps 2024, mais qui suite à un accord avec l'ancien propriétaire, ne sera totalement libéré qu'en avril 2025), implantation d'un city stade et installation d'une climatisation dans 2 salles de classe.

Je rappelle que Riom Limagne et Volcans a de nombreuses compétences dont chacun peut bénéficier (retrouvez toutes les informations dans le bulletin RLV ou en vous adressant directement aux services concernés).

Cette année, contrairement à 2023, le niveau d'eau a été suffisant, mais cela reste fragile, c'est pourquoi Riom Limagne et Volcans travaille avec les syndicats de l'eau pour que cette ressource puisse subvenir aux besoins des prochaines années. De gros investissements (bouclage et remise en état des réseaux vétustes) sont indispensables.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, dans leurs différentes fonctions, pour leur implication. Comme chaque année, l'entretien des voies, du cimetière etc. est toujours aussi bien réalisé, malgré une météo qui a obligé nos agents à tondre plus souvent.

Au risque de me répéter, je tiens aussi à remercier celles et ceux qui entretiennent le devant de leur propriété. A l'inverse, je constate encore beaucoup trop d'incivilités : nous retrouvons trop de déchets dans les chemins ou sur les bords de Morge.

J'espère que vous aurez plaisir à lire ce bulletin municipal et je tiens à remercier la Commission Communication pour le travail et le temps consacré à la réalisation de celui-ci.

Je remercie également l'ensemble des élus pour leur engagement dans les différentes commissions de travail et le fonctionnement de la municipalité.

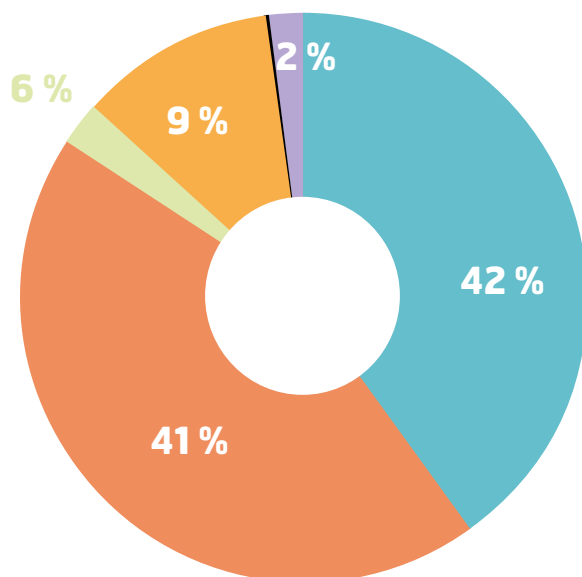
Merci enfin à tous les acteurs de la vie communale pour leur investissement et leur implication.

L'équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2025, à vous et vos proches.

**Philippe Cartailier, Maire,
Vice-président de Riom Limagne et Volcans**

Compte administratif 2023

Section de fonctionnement

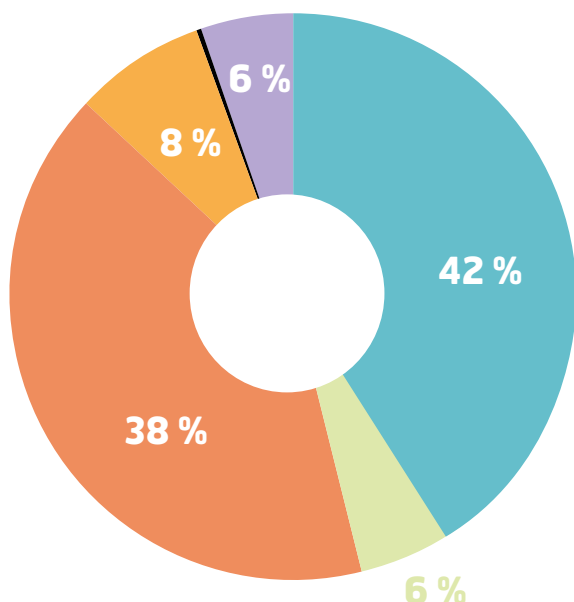
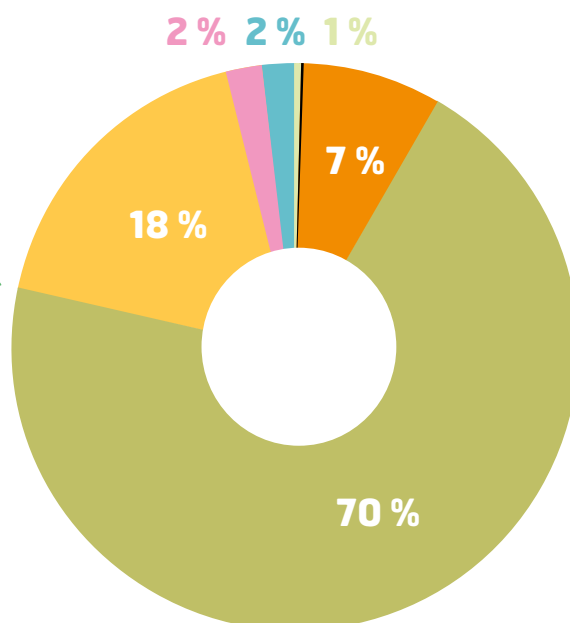


DÉPENSES

Charges à caractère général	250 596,91 €
Charges de personnel.....	246 632,29 €
Opérations d'ordre	32 434,00 €
Autres charges gestion courante.....	55 033,67 €
Charges financières (0%)	2 010,69 €
Atténuations de produits	9 002,00 €
TOTAL.....	595 709,56 €

RECETTES

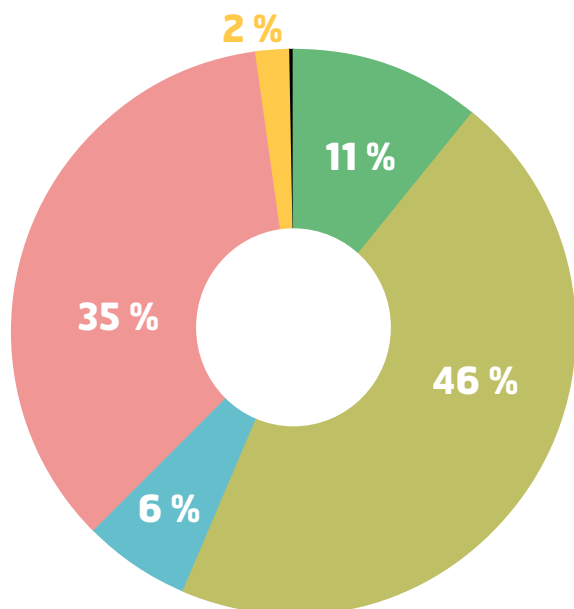
Atténuations de charges	19 447,31 €
Opérations d'ordre (0%).....	417,00 €
Produits des services.....	58 900,23 €
Impôts et taxes.....	579 281,64 €
Dotations et participations	146 025,94 €
Autres produits gestion courante.....	14 307,63 €
Produits exceptionnels.....	5 220,00 €
TOTAL.....	823 599,75 €



DÉTAIL IMPÔTS ET TAXES

Taxes foncières et d'habitation.....	242 808,00 €
Taxes additionnelles droit de mutation.....	32 469,64 €
Attribution de compensation	222 871,00 €
Dotations de solidarité communautaire	46 302,00 €
FNGIR (0%).....	1 279,00 €
Taxes sur les pylones électriques	33 552,00 €
TOTAL.....	579 281,64 €

Section d'investissement

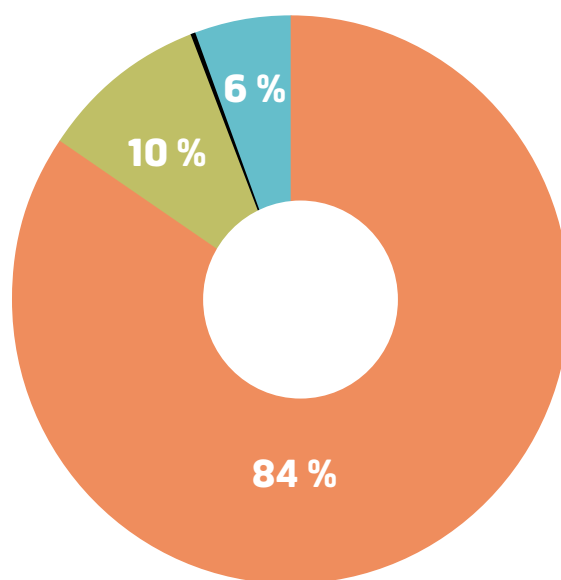


DÉPENSES

Remboursement d'emprunts.....	21 099,04 €
Subventions d'équipements versées.....	87 598,45 €
Immobilisations corporelles	11 624,79 €
Immobilisations en cours	67 536,00 €
Autres immobilisations financières	3 679,63 €
Opérations d'ordre entre section (0%).....	417,00 €
TOTAL.....	191 954,91 €

RECETTES

Dotation fonds divers réserves.....	282 458,15 €
Opérations d'ordre	32 434,00 €
Subventions d'investissement	19 310,00 €
Emprunts et dettes assimilées (0%).....	779,70 €
TOTAL.....	334 981,85 €



Le compte Administratif présente l'état des comptes communaux à la clôture de l'exercice. Selon les projets votés (section investissement) l'excédent du budget fonctionnement sert à provisionner le budget investissement.

Présentation des élus

du Conseil Municipal et désignation des commissions auxquelles ils participent :



Philippe CARTAILLER - Maire
- Président de droit de toutes les commissions
- SEMERAP
- SIEAP de Basse-Limagne
- Comice agricole
- 6^e Vice-Président RLV (Urbanisme)
- Conseiller Communautaire



Colette NOUHEN 1^{re} Adjointe
- Affaires scolaires
- Budget municipal
- DSP & Recrutement
- Impôts directs
- EPF-SMAF
- Finances
- Conseil Communautaire
- CLECT



Isabelle LUSSON 2^{ème} Adjointe
- Communication
- CCAS
- Syndicat du collège
- CIAS
- Mission locale
- Enfance, jeunesse et politique de la ville
- Communication



Jean-Claude CIBERT-GOTON 3^{ème} Adjoint
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Environnement
- SIEAP de Basse-Limagne
- Rive droite de la Morge
- SBA
- Environnement et développement durable
- Urbanisme
- Eau et assainissement



Lionel BOULON 4^{ème} Adjoint
- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Vie associative
- Territoire Energie63-SIEG
- EPF-SMAF
- Habitat
- Sport et associations
- Développement touristique



Nelly FAUCHEUX Conseillère déléguée
- Communication
- CCAS
- Impôts directs
- Sécurité
- Vie associative
- Mobilité et transports
- Vie culturelle



Didier BODIN Conseiller municipal
- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)



Stéphanie COUTURIER Conseillère municipale
- Budget municipal
- Communication
- Vie associative
- Syndicat du collège
- Enfance, jeunesse et politique de la ville
- Vie culturelle



Jérôme DUISARD Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- Agriculture



Cyprien GONY Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- Agriculture
- Environnement et développement durable

membres des commissions communales

membres auprès des comités ou autres syndicats locaux

membres des commissions de Riom Limagne et Volcans (RLV)



Patrick MARCEPOIL Conseiller municipal
- Budget municipal
- CNAS
- DSP & Recrutement
- Rive droite de la Morge
- Finances



Cyril PRUVOT Conseiller municipal
- DSP & Recrutement
- Environnement
- Travaux-voirie
- Territoire Energie63-SIEG
- CLECT
- Environnement et développement durable
- Mobilité et transports



Xavier ROCHE Conseiller municipal
- Communication
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- DSP & Recrutement
- Urbanisme
- Communication



Lucile SARDET Conseillère municipale
- Communication
- CCAS
- Sécurité
- Vie associative
- Développement touristique
- Sports et associations

Comptes rendus

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/11/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 24 novembre 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Colette NOUHEN , MM. Jérôme DUISARD et Didier BODIN

En début de séance, M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 octobre 2023.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024

Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords paysagers de la salle polyvalente, il est possible de solliciter une subvention au titre de la DETR.

L'estimation provisoire des travaux s'élève à 173 610 € HT soit 208 332 € TTC. Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- DETR (montant des travaux inférieur à 300 000 €) :	
Taux de 30 % :	52 083 €
- Conseil Départemental : FIC	69 444 €
- Fonds de Concours RLV :	17 361 €
- Autofinancement :	34 722 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet d'aménagement paysager et parking de la salle polyvalente et valide la demande de subvention au titre de la DETR.

4. Renouvellement des tarifs de la garderie de l'école communale à Champeyroux (annule et remplace)

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les tarifs de la garderie de l'école n'ont pas été réactualisés depuis 2002-2003, soit :

- 1,60 € la demi-journée (matin ou après-midi)
- 3,20 € la journée (matin + après-midi) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à

l'unanimité le maintien des tarifs mais la suppression du plafonnement mensuel à 40 €.

5. Protection sociale complémentaire – mandatement du Centre de Gestion de la FPT du Puy de Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance

Suite à l'accord collectif national du 11 juillet 2023, conclu entre les représentants des organisations syndicales représentatives et les associations d'employeurs territoriaux, qui propose de revoir les minimums de garanties couvertes qui constitueront l'éventuel nouveau panier de référence et de réévaluer la participation minimum de l'employeur, le Conseil municipal, à l'unanimité, mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour la garantie prévoyance.

6. Mandat du Centre de Gestion de la FPT du Puy de Dôme pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire (prévoyance) des agents

Depuis le 9 juillet 2021, les employeurs publics et les organisations syndicales peuvent conclure des accords collectifs applicables aux agents publics dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire, et notamment pour la garantie Prévoyance. Aussi, afin de prendre en compte les dispositions évoquées par l'accord collectif national du 11 juillet 2023 dans le domaine de la protection sociale complémentaire, le Maire propose à l'assemblée de donner mandat au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour procéder, au nom de la collectivité publique, à une négociation avec les organisations syndicales représentatives en vue de la conclusion d'un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire – garantie prévoyance.

7. Statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans - Approbation des modifications

Suite à la délibération du conseil communautaire du 14 novembre 2023 de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, approuvant les statuts modifiés de la communauté d'agglomération concernant les compétences obligatoires et facultatives, il est demandé à chacune des communes membres d'approuver la rédaction des nouveaux statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la rédaction des statuts modifiés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26/01/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 26 janvier 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2023.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Fonds d'Initiatives Communales (FIC) – aménagement des abords de la salle polyvalente et lumières LED pour l'école de Saint-Ignat à Champeyroux

Une demande de subvention dans le cadre du FIC peut être sollicitée pour les travaux d'aménagement des abords de la salle polyvalente de Saint-Ignat. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la demande de subvention.

Un deuxième dossier de demande de subvention a également été approuvé par le Conseil Municipal pour le remplacement des ampoules de l'école par des lumières LED plus économes et écologiques.

4. Demande de subvention au titre de la DETR pour l'aménagement des abords de la salle polyvalente

Le coût de la maîtrise d'œuvre pouvant être pris en compte par la subvention DETR, M. le Maire propose de représenter le dossier de subvention concernant les travaux d'aménagement des abords paysagers de la salle polyvalente.

La nouvelle estimation provisoire des travaux s'élève à 185 763 € HT, soit 222 915,60 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- DETR : Montant des travaux inférieur à 300 000 € (taux de 30 %) :	55 729 €
- Conseil Départemental (FIC) :	74 305 €
- Fonds de Concours RLV :	18 876 €
- Autofinancement :	37 153 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la modification du plan de financement.

5-6. Enfouissement des réseaux de télécommunications et convention de financement des travaux d'éclairage public d'intérêt communal à Tyrande – 2ème tranche.

Dans le cadre de la deuxième tranche des travaux d'enfouissement des réseaux au village de Tyrande, M. le Maire présente les trois phases du chantier :

- réalisation des tranchées, à la charge de Territoire d'Énergie 63 qui doit réaliser des travaux de renforcement du réseau électrique.
- enfouissement des réseaux de télécommunications à la charge de la commune pour un montant estimé de 20 000 € HT soit 24 000 € TTC. Orange réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage sur le domaine public et la dépose de ses propres appuis.
- l'installation de candélabres dont le montant est estimé à 88 000 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, Territoire d'Énergie 63 (ex SIEG) prend en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50 % du montant HT et en demandant à la Commune un fonds de concours égal à 50 % de ce montant (auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'écotaxe s'il y en a), soit 44 005.76 €.

7. Proposition de convention pour la stérilisation des chats libres

Suite à plusieurs demandes d'habitants de différents villages se plaignant d'être envahis par des chats errants, la commune a sollicité l'Association Protectrice des animaux (APA) de Clermont-Ferrand qui a proposé de passer une convention donnant accès à des campagnes de stérilisation avec des tarifs préférentiels (de 10 à 40 €/chat selon le nombre et le sexe des animaux). La capture et la relâche des chats n'est pas prise en charge par l'APA.

Après délibérations, il est décidé à l'unanimité de surseoir à la signature de la convention. Les membres du Conseil Municipal souhaitent regrouper plus d'informations sur le sujet.

Il est rappelé que pour limiter l'envahissement, il est souhaitable de ne pas nourrir les chats errants.

8. Détermination des taux de promotion pour les avancement de grade

Certains agents communaux remplissant les conditions d'avancement de grade, il convient de définir les taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents à promouvoir, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade, et ce pour chaque grade. Afin de simplifier ces procédures d'avancement, il a été décidé de fixer ce taux à 100 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a validé cette proposition.

9. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

- Le contrat de Mme Mylène-Isabelle THOMAS est prolongé à compter du 01/01/2024, pour une durée d'1 an, soit jusqu'au 31/12/2024, en qualité d'agent technique non titulaire contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30. Mme Mylène-Isabelle THOMAS assurera les fonctions suivantes : entretien, encadrement et surveillance des enfants à l'école publique de Champeyroux à Saint-Ignat.
- Le contrat de Mme Cécile GAUTHIER est prolongé à compter du 01/01/2024 et pour une durée de 6 mois et 5 jours, soit jusqu'au 05/07/2024, en qualité d'adjoint technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 3h. Elle est recrutée temporairement dans le cadre de l'accueil à l'école communale d'un enfant bénéficiant d'un Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH), y compris sur le temps périscolaire du midi. Mme Cécile GAUTHIER exercera ses missions à la cantine de l'école de Champeyroux, les lundis, mardis et jeudis.

10. Silo à grains de Champeyroux

Désireux de vendre ce bâtiment, les héritiers du propriétaire (récemment décédé) du silo à grains de Champeyroux ont contacté M. le Maire. Après réflexion, il apparaît que l'acquisition de cet immeuble permettrait à la commune de sécuriser les abords de la salle des fêtes et d'aménager le centre bourg.

Des frais importants de démantèlement (désamiantage) étant à prévoir, le prix de rachat du bien en l'état a été négocié à 20 000 € nets pour le propriétaire, plus les frais relatifs à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette opération.

Questions diverses

- **Horaires d'éclairage public** : au vu de l'expérimentation menée cet été concernant le non-rallumage de l'éclairage public le matin, il a été décidé de modifier les horaires d'éclairage. Il n'y aura plus de rallumage matinal durant la période du 15 mai au 15 août de chaque année.
- **Festival "Graines de son"** : le festival de musique en Limagne, en partenariat avec l'école de musique d'Ennezat a sollicité la municipalité pour organiser un concert à l'église de Saint-Ignat. Celui-ci aura lieu dimanche 12 mai 2024 à 17h.
- **« Ma commune au naturel »** est une démarche départementale visant à promouvoir l'embellissement mené par les villes et les villages pour le bien-être de la population, en intégrant des mesures en faveur du développement durable. Pour l'année 2023, la commune de Saint-Ignat a reçu le

prix de l'encouragement doté d'un bon d'achat de 100 € chez un horticulteur local.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/02/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 23 février 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Stéphanie COUTURIER et M. Jean-Claude CIBERT GOTHON

En préambule de la séance, M. le Maire souhaite rajouter deux points à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2024.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Vote des taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024. Ceux-ci resteront donc fixés à :

- Taxe d'Habitation Résidences secondaires : 6.95 %
- Foncier Bâti : 34.83 %
- Foncier Non Bâti : 70.58 %

4. Subventions aux associations

La commune de Saint-Ignat apporte son soutien à plusieurs associations pour les aider à développer et pérenniser leurs activités, à mener à bien leurs projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. La commission chargée des associations a sollicité le renouvellement de l'enveloppe attribuée en 2023 soit 4.600 €. Elle se réunira prochainement pour établir la répartition au vu des demandes établies par chacune d'entre elles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la reconduction de l'enveloppe sollicitée.

5. Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe

En raison d'avancement de grade, M. le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe, à temps non-complet, d'une durée hebdomadaire de 28 heures. Cette création permettra de promouvoir dans le cadre d'un avancement de carrière un agent communal de l'école. Un deuxième agent promouvable au grade d'agent technique de 2ème classe pourra bénéficier de l'emploi ainsi libéré.

6. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

A compter du 08/02/2024, Mme RECHE est engagée pour une durée de 10 jours, soit jusqu'au 17/02/2024, en qualité d'adjoint technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 26 h. Elle assurera l'entretien, l'encadrement et la surveillance des enfants à l'école communale jusqu'aux vacances scolaires en attendant la reprise à la rentrée de l'agent titulaire.

D'autre part, le contrat de M. BOUZIT est prolongé pour une durée d'1 mois, du 16/02/2024 au 15/03/2024 en qualité d'agent technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17 H 30. Il assurera les fonctions d'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux en remplacement de l'agent titulaire en arrêt maladie.

7. Projet d'aménagement de la cour d'école – Notre Ecole Faisons-là Ensemble (NEFLE)

M. le Maire et Mme la première adjointe rapportent au Conseil Municipal le projet d'une école à l'extérieur présenté par Mme la directrice de l'école communale. Après échange des différents points de vue et interrogations, il est décidé de surseoir à la décision et de solliciter Mme la Directrice de l'école pour qu'elle vienne présenter directement au Conseil Municipal le projet.

8. Détermination des durées d'amortissement⁽¹⁾ des immobilisations

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 30/09/2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57, la commune est tenue de fixer les durées d'amortissement des immobilisations corporelles.

Après présentation de la procédure technique par M. le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les durées d'amortissement proposées.

⁽¹⁾ L'amortissement est une technique permettant de constater comptablement la dépréciation d'un bien sur sa durée probable de vie et de dégager une ressource en investissement destinée à son renouvellement.

9. Fonds de concours 2024 pour l'aménagement des abords de la salle polyvalente de Saint-Ignat et le remplacement des menuiseries des salles des fêtes de Buxerolles et Villeneuve l'abbé

Dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité de Riom Limagne et Volcans, il est instauré un fonds de concours auquel la commune peut prétendre pour l'année 2024. Ces fonds de concours sont exclusivement attribués à des projets d'investissement dont la commune est maître d'ouvrage et propriétaire

foncier de l'emprise du projet.

La commune sollicite ce fonds de concours pour 2024 :

- pour l'aménagement des abords de la Salle Polyvalente de Saint-Ignat à hauteur de 16 432 € ;
 - le remplacement des menuiseries des salles de Buxerolles et Villeneuve l'Abbé à hauteur de 5 072 €.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à déposer un dossier et solliciter un fonds de concours pour ces travaux.

Questions diverses

- **Renouvellement d'équipement** : les anciens radiateurs électriques de la salle communale de Villeneuve l'Abbé ont été remplacés.
- **Circulation et sécurité** : plusieurs habitants de la rue Hippolyte de Rochefort s'étant plaint du manque de vision pour la circulation des voitures, la Commission Sécurité se déplacera dans les jours à venir pour faire un diagnostic et proposer d'éventuelles améliorations.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 29 mars 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absent excusé : M. Patrick MARCEPOIL qui a donné pouvoir à Mme Colette NOUHEN

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 février 2024.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Présentation projet ATHENZA

Mme Sandrine LIOTTET, M. Damien MERCIER et M. Romain SENEPIN de la société LIMAGRAIN COOPERATIVE sont venus présenter au Conseil Municipal le projet de restructuration et modernisation du site industriel situé sur les communes d'Ennezat et Saint-Ignat. Ce projet d'envergure s'étalera sur 6 ou 7 ans.

4. Vote du Compte Administratif 2023

Après la présentation du budget réalisé de l'année 2023 par M. le Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Claude CIBERT GOTHON, a approuvé et arrêté les comptes définitifs ci-dessous :

Budget de fonctionnement :

- Excédent reporté :	391 634,14 €
- Dépenses 2023 :	- 595 709,56 €
- Recettes 2023 :	599,75 €
- Résultat de clôture :	619 524,33 €

Budget d'investissement :

- Excédent reporté :	- 241 864,51 €
- Dépenses 2023 :	- 191 954,91 €
- Recettes 2022 :	334 981,85 €
- Résultat de clôture :	- 98 837,57 €

5. Approbation du compte de gestion

Après la présentation du compte de gestion, le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

6. Vote du budget communal 2024

Après la présentation du budget primitif établi pour l'année 2024, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le budget primitif communal 2024 arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 266 924,11 €	1 266 924,11 €
Section d'investissement	734 392,19 €	734 392,19 €
TOTAL	2 001 316,30 €	2 001 316,30 €

7. Choix de l'entreprise pour les travaux rue du Clos Laschamps à Tyrande et place du Fournil à Saint-Ignat

Dans le cadre des travaux prévus rue du Clos Lachamp (Tyrande) et Place du Fournil (Saint-Ignat), des entreprises ont déposé une offre de prix :

• pour la rue du Clos Lachamp :

- Entreprise EUROVIA pour un montant de 35 426 € HT ;
- Entreprise COLAS pour un montant de 38 357,50 € HT ;

• pour la Place du Fournil :

- Entreprise EUROVIA pour un montant de 13 999 € HT ;
- ETA Cyril et Fabien DAMON SARL pour un montant de 15 065 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les devis les moins-disant soient ceux de l'entreprise EUROVIA retenue pour les deux chantiers.

8. Projet d'aménagement de la cour d'école

Lors de sa séance du 23 février, le Conseil Municipal avait souhaité avoir plus d'informations sur le projet NEFLE (Notre Ecole Faisons-Là Ensemble) consistant en un aménagement de la cour de l'école

communale pour faire la classe en extérieur. Comme convenu Mme la Directrice a présenté le projet à l'ensemble du Conseil Municipal.

Les avis semblant partagés, M. le Maire a proposé un vote à bulletin secret dont les résultats sont :

- pour : 3 voix
- contre : 8 voix
- abstention : 3 voix

Le projet est donc rejeté.

9. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

Le contrat de M. BOUZIT est prolongé pour une durée d'un mois, du 16/03/2024 au 15/04/2024 en qualité d'agent technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30 / 35ème.

Il assurera les fonctions d'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux en remplacement de l'agent titulaire en arrêt maladie.

10. Information du Conseil Municipal sur l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2024.

Au vu des demandes envoyées par les différentes associations et des critères d'attribution définis, la commission associations a proposé une répartition conformément à l'enveloppe globale attribuée. Celle-ci a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU DU 26/04/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 26 avril 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Isabelle LUSSON, M. Jérôme DUISARD

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2024.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Choix de l'entreprise pour l'entretien des chemins

Dans le cadre de l'entretien régulier des chemins de la commune, différents chemins sont proposés à la réfection pour une longueur totale d'un peu plus de 5 kms. Deux entreprises ont été sollicitées et ont soumis un devis.

- l'entreprise PARRA : 12 000 € HT,
- l'entreprise EUROVIA : 14 870 € HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise PARRA.

4. Convention de remise à disposition de la salle des Saussaies d'Entraigues pour le spectacle de fin d'année de l'école communale

Il a été décidé de délocaliser la tenue du spectacle de fin d'année de l'école communale dans la salle des fêtes de la commune voisine d'Entraigues ; la salle des fêtes de Saint-Ignat n'ayant pas une capacité d'accueil suffisante. La mairie d'Entraigues accepte de louer la salle des fêtes des Saussaies, pour un montant de 150 € HT, hors frais de consommation du gaz (1€ le m3). Il convient donc de rédiger une convention entre les deux communes, pour autoriser cette location. La dépense sera prise en charge par la Mairie de Saint-Ignat.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature de cette convention.

5. Attribution d'une subvention pour le festival itinérant « Graines de son » au profit de l'Association Mur du Son

L'Association Mur du Son, domiciliée à Ennezat, organise début mai un festival de musique itinérant « Graines de son » qui se tiendra dans divers endroits du territoire.

La mairie de Saint-Ignat a été sollicitée pour accueillir un des concerts le 12 mai à 17h, dans l'église. L'association avait également demandé à la commune une participation de 300 € pour l'aider à financer l'organisation du festival.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le paiement de cette subvention.

6. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de l'agent technique contractuel sur un emploi permanent à 17h30 a été renouvelé pour une durée de 6 mois.

L'agent technique contractuel, sur le poste d'un agent technique permanent momentanément indisponible, a été prolongé d'un mois.

7. Tour de garde pour les élections européennes

Les élections européennes se tiendront dimanche 9 juin, de 8h à 18h. Divers créneaux sont organisés entre les élus pour la tenue du bureau de vote, à raison de 3 élus par tour de garde de 2h30 chacun.

8. Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 10h30 à Saint-Ignat. Les élus sont convoqués à 10h00 pour organiser les préparatifs du vin d'honneur

traditionnellement proposé à la population à l'issue de la cérémonie.

Question diverses

• **Ancien silo à grain de Champeyroux** : la vente du silo a été réalisée le 23 avril. La Mairie devrait prendre possession du bâtiment début mars 2025, pour laisser le temps au vendeur de vendre les biens qui y sont stockés.

• Divers :

- Porte de l'atelier municipal : la porte de l'atelier municipal qui avait été vandalisée a été changée.

- Tracteur : le nouveau tracteur de la commune a été livré au début du mois

- Aménagement des abords de la salle des fêtes : le projet d'aménagement des abords de la salle se poursuit. L'architecte en charge du projet a envoyé les appels d'offre pour les 4 lots : voirie et gros-œuvre ; réseaux ; pierres de taille ; végétalisation. Les réponses sont attendues pour fin mai.

- Composteurs SBA : des dalles ont été réalisées aux abords des salles communales pour recevoir les composteurs qui seront livrés par le SBA, dans le cadre d'une campagne de valorisation de tous les déchets et de « compostage partagé ». Cette solution fait suite à l'adoption de la loi AGECE, Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, qui prévoit d'apporter à tous les usagers une solution de tri des déchets alimentaires à la source.

• **Zones inondables** : la Direction Départementale des Territoires (DDT) a présenté son rapport sur les risques des zones inondables en cas de crues importantes. Il apparaît que les risques sont limités sur la commune, la Morge étant souvent située en contre-bas de talus qui protègent d'éventuelles crues. Son débit moyen est de 3,5 m3/sec.

COMPTE-RENDU DU 31/05/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 31 mai 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité moins une abstention le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 avril 2024.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Décision modificative n°1

Suite à l'envoi groupé par Territoire d'Energie Puy-de-Dôme (TE63) des factures des travaux

d'enfouissement des réseaux de Tyrande et Champeyroux, il est nécessaire de prendre une décision budgétaire modificative qui est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4. Avenant au bail emphytéotique avec OPHIS

Le 27 janvier 1997, l'Ophis et la Commune de Saint-Ignat ont signé un bail emphytéotique de 55 ans portant sur une grande parcelle de 9.095 m². L'Ophis était autorisé à y construire deux pavillons, situés au bord de la route, le reste du terrain n'ayant jamais été utilisé. La commune souhaite aujourd'hui récupérer en pleine propriété le surplus de cette parcelle pour constituer une réserve foncière ; c'est pourquoi une modification du bail est proposée après la création de deux parcelles distinctes. Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification du bail emphytéotique.

5. Convention pour l'entretien des avaloirs d'eau pluviale avec la SEMERAP

Si la commune a transféré à RLV la compétence de gestion des eaux pluviales, l'entretien des 298 avaloirs reste à sa charge. Celle-ci n'est pas en mesure d'en assurer un entretien régulier, c'est pourquoi il a été décidé de passer convention avec la SEMERAP qui a pour mission d'en assurer le bon fonctionnement. Elle s'engage à entretenir 60 % du réseau chaque année soit 179 avaloirs. Cette convention est signée pour 5 ans. Le coût pour la commune s'élève à 3 930 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature de cette convention.

6. Information du Conseil Municipal en matière de recrutement

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de l'agent technique contractuel sur le poste d'un agent technique permanent momentanément indisponible, a été prolongé d'un mois, soit jusqu'au 15 juin 2024.

7. Elections européennes du 9 juin 2024

Mme Colette NOUHEN fait un rappel des consignes pour la tenue du bureau de vote et fait appel à des volontaires pour compléter l'équipe du bureau de vote :

- Président : Philippe CARTAILLER
- secrétaire : Isabelle LUSSON
- scrutateurs : Nelly FAUCHEUX, Xavier ROCHE, Cyprien GONY, Stéphanie COUTURIER
- accesseurs : Lionel BOULON, Patrick MARCEPOIL

8. Organisation du 14 juillet

La manifestation du 14 juillet est reconduite dans les mêmes conditions que les années précédentes : dépôt des gerbes au monument aux morts suivi d'un buffet

campagnard offert aux administrés de la commune.

Questions diverses

• **Festival Graines de son** : Suite au concert donné dans l'église de Saint-Ignat dans le cadre du festival « Graines de sons », Cyril COUTIER, directeur de l'école de musique d'Ennezat a proposé d'organiser la Fête de la Musique de l'école de musique en 2025 à Saint-Ignat. L'ensemble du Conseil Municipal est tout à fait favorable à cette proposition.

• **Commémoration des 80 ans du crash** : Le 3 août 2024 sera célébré en commun avec la commune de Surat la commémoration du 80ème anniversaire du crash des avions bombardiers anglais sur nos deux communes, en présence de quelques membres des familles des militaires tués.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05/07/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 5 juillet 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : Mme Colette NOUHEN, Mme Lucile SARDET, M. Cyprien GONY et M. Cyrille PRUVOT.

En début de séance, M. le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la cantine scolaire.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 31 mai 2024.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement de la salle polyvalente

Suite à la consultation lancée pour les travaux concernant l'aménagement des abords de la salle polyvalente de Saint-Ignat, la commission s'est réunie le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse des offres reçues pour les 4 lots définis par le bureau d'étude.

Après délibération le Conseil Municipal a retenu pour chaque lot les propositions les moins-disantes à savoir :

- lot n°1, réseaux : entreprise EUROVIA-DALA : 34 985 € HT
- lot n°2, voirie : entreprise EUROVIA-DALA : 91 670 € HT
- lot n°3, maçonnerie : entreprise SAS DURAND Philippe : 34 567,50 € HT
- lot n°4, aménagement paysager : entreprises TREYVES PAYSAGES : 23 973 € HT

4. Travaux d'éclairage public - convention avec Territoire d'énergie-63 (TE63)

Suite à l'achèvement d'une construction rue de Bellevue à Champeyroux, la commune a demandé à Territoire d'Energie Puy-de-Dôme (TE63) l'implantation d'un candélabre. L'estimation des dépenses s'élève à 3 300 € HT : TE63 prend en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant HT. Le coût pour la commune sera de 1 650,24 € TTC (y compris l'éco taxe).

5. Budget alloué à l'école pour l'achat de matériel

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mme la Directrice de l'école de Saint-Ignat à Champeyroux a fait une demande d'achat de divers matériels. L'achat d'un projecteur vidéo avec tableau blanc et d'un bac à sable avec bâche PVC ont été validés par le Conseil Municipal.

6. Groupement de commande pour le transport des élèves vers le centre aquatique Béatrice HESS

La communauté d'agglomération de RLV propose d'adhérer à un groupement d'achat pour organiser le transport des élèves de son territoire vers le centre aquatiques Béatrice HESS de Riom, dans le cadre de l'activité piscine des élèves.

À l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion au groupement d'achat.

7. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'un agent communal des services techniques est prolongé pour une durée de 2 mois à compter du 16/07/2024, soit jusqu'au 15/09/2024, en qualité d'adjoint technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30.

8. Organisation du 14 juillet

La manifestation du 14 juillet est reconduite comme les années précédentes, soit dépôt de gerbes au monument aux morts et buffet campagnard offert par la commune à l'ensemble des habitants. La distribution des invitations a été faite dans les boîtes aux lettres par les élus.

9. Renouvellement de la convention avec le prestataire de la cantine scolaire pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2024

Suite à des remontées négatives concernant la qualité des menus de la cantine, M. le Maire a échangé avec les dirigeants du Gourmet Fiolant. Il a été convenu qu'un menu particulier serait fait pour la cantine de l'école de Saint-Ignat, sans modification des tarifs,

pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2024.

Si ce nouveau repas unique ne répondait pas aux critères demandés par la commune de Saint-Ignat, celle-ci se réserve le droit de changer de prestataire au 1er janvier 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/08/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 30 août 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2024.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Décision modificative n°2

Dans le cadre de travaux de voirie réalisés par Territoire Energie 63, il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la commune en dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à pratiquer les écritures comptables nécessaires à cette modification de budget.

4. Bilan du 14 juillet

Côté dépenses, le budget total alloué à la cérémonie et au repas froid offert aux habitants est sensiblement identique à 2023. Le Conseil Municipal note une affluence plus importante cette année et se félicite de l'investissement des habitants pour cette manifestation locale.

M. le Maire profite de ce point pour revenir sur les festivités organisées par Surat et Saint-Ignat le samedi 4 août en hommage aux avions anglais qui se sont écrasés sur ces 2 communes il y a 80 ans. Là aussi la population a su répondre présente, malgré les congés d'été.

5. Travaux 2025

M. le Maire récapitule les travaux en cours ou à venir :

- Réfection de la voirie impasse des Sources à Champeyroux suite aux travaux sur les conduites d'eau
- Réfection de la voirie impasse Saint-Abdon à Villeneuve l'Abbé suite aux travaux sur les conduites d'eau ;
- Démolition du silo à grain et désamiantage (80 000 € environ)
- Les travaux d'aménagements du parking de la

salle des fêtes de Saint-Ignat devraient débuter mi-septembre. Certaines subventions ont déjà été accordées.

Au total elles devraient représenter une part importante du coût de ce projet.

Par ailleurs, il indique que suite à l'arrêt du projet d'implantation d'une maison médicale, il peut être envisagé de réfléchir plus amplement au projet d'installation d'un citystade. Une commission sera créée pour revoir les contours d'un tel projet (emplacements possibles, subventions, type de terrain, etc.).

Enfin, l'installation d'un nouveau tableau numérique a été réalisée à l'école. Le bac à sable et un banc devraient être installés prochainement.

84 enfants vont faire leur rentrée 2024-2025 dans l'école communale.

Questions diverses

• **Médiathèque** : Mmes Michèle PERRI et Simone VARENNE PAQUET souhaitent cesser leur bénévolat auprès de la bibliothèque de Saint-Ignat, après de longues années passées à accueillir petits et grands. Un grand merci à elles deux pour leur engagement. Une nouvelle bénévole a été recrutée.

• **Réflexion sur la pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux** : La commission en charge du projet a reçu les résultats de l'étude faite par l'Adhume (Agence locale des énergies et du climat) et Territoire d'Energie Puy-de-Dôme (TE63). Plusieurs options sont envisagées. La décision d'un tel investissement ne pourra être prise qu'après que suffisamment de renseignements auront été collectés.

• **Demande d'une association** : L'Association « Les acolytes de Champeyroux » souhaite planter un arbre en mémoire de Mme Catherine Quantin, décédée récemment. Assistante maternelle à Champeyroux, Catherine s'est occupée pendant plusieurs décennies de près de 70 enfants, en journée et en périscolaire, se rendant chaque jour à l'école et dans le terrain de jeux de la place de Champeyroux. L'association requiert donc l'autorisation de la Mairie d'utiliser un terrain communal pour planter un arbre (le parc de la place de Champeyroux). A titre exceptionnel, le Conseil accède favorablement à cette demande.

CONSEIL MUNICIPAL DU 04/10/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 4 octobre 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absentes excusées : Mmes Stéphanie COUTURIER,

Isabelle LUSSON et Lucile SARDET.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 août 2024.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Décision modificative n°3

Le montant de la reprise de l'ancien tracteur de la commune doit être inscrit au budget par une écriture rectificative d'un montant de -21 317,58 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à pratiquer les écritures comptables nécessaires à cette modification de budget.

4. Convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal – éclairage du parking rue du Couvent suite aménagement

Les travaux d'éclairage de l'aménagement du parking de la salle des fêtes de Saint-Ignat ont été chiffrés par le syndicat électrique Territoire d'Energie Puy-de-Dôme (TE63) pour un montant de 12 000 €.

Ces travaux seront financés à hauteur de 40% par le syndicat (contre 50% auparavant) et à hauteur de 60% par la commune, soit 7 200.96 € HT.

Le Conseil autorise M. le Maire à signer la convention de financement de ces travaux.

5. Renouvellement de la convention entre l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale du Puy-de-Dôme (l'ADIT) et la commune – délégué à la protection des données à caractère personnel

M. le Maire rappelle qu'une convention de mise à disposition par l'ADIT d'un délégué en charge d'assister les communes dans la mise en place et le respect des données à caractères personnels, avait été signée il y a 3 ans. Cette convention doit être renouvelée pour une nouvelle période de 3 ans.

L'objet de la mission de l'ADIT est d'accompagner les acteurs de la mairie lors d'une visite annuelle, d'établir un plan d'actions à mener tout au long de l'année pour respecter la loi et protéger les données à caractères personnels qui sont collectées au niveau des documents municipaux ou des diverses communications faites par la commune (bulletin, site internet, etc.), et de fournir des guides de la RGPD* aux communes.

Le Conseil autorise M. le Maire à signer le renouvellement de cette convention d'assistance.

(* RGPD : Le règlement général de protection des

données est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données sur tout le territoire de l'Union européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018. En France, le RGPD s'inscrit dans la loi française « Informatique et Libertés » de 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français.)

6. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement :

Le contrat à durée déterminée d'un agent, employé municipal, embauché pour compléter le mi-temps thérapeutique d'un autre agent, est reconduit pour un mois à compter du 22 septembre.

Questions diverses

- **Cérémonie du 11 Novembre** : comme d'habitude, la population va être conviée au dépôt des gerbes aux monuments aux morts de Saint-Ignat, à 10h30. A l'issue, un pot de l'amitié sera offert.

- **Plan communal de sauvegarde (PCS)** : dans le but de préparer les populations et d'améliorer les réponses à apporter en cas de crise, la loi Matras et son décret d'application du 20 juin 2022 ont étendu le périmètre de l'obligation de rédiger un PCS aux communes exposées à des risques tels qu'inondations, séismes, éruptions, cyclones, feux de forêt... Considérant qu'aucun territoire n'est à l'abri de la survenue d'un tel événement, il est donc primordial que les élus locaux, forts de leur connaissance de la typicité de leur territoire et de sa population, s'impliquent dans la rédaction de leur PCS. A cette fin, une Commission spéciale est créée : des élus de Saint-Ignat vont préparer ce document.

- **Associations – réservation des salles et ménage** : il a été observé par plusieurs élus que les associations ne rendent pas toujours les salles dans l'état de propreté où elles leur ont été laissées (nettoyage, tri des déchets, etc...). Des nouvelles règles seront proposées prochainement lors de la réunion avec l'ensemble des associations.

- **Composteurs du SBA** : des composteurs fournis par le SBA ont été disposés dans la commune. Les habitants qui ont répondu favorablement à leur implantation seront convoqués à une réunion pour leur expliquer le fonctionnement de ces composteurs.
- **Nouvelle haie** : la société de Chasse de Champeyroux a été sollicitée par la commune pour l'implantation d'une haie. Un co-financement va être opéré entre la Fédération départementale de Chasse (40% du montant des végétaux) et le Département (60%) pour la haie qui sera plantée probablement au printemps, vers les vignes de Villeneuve l'Abbé.

Travaux

Travaux d'alimentation en eau potable

Les conduites en fonte vétustes et cassantes de l'impasse Saint-Abdon à Villeneuve l'Abbé et de l'impasse des Sources à Champeyroux, ont été changées. Le Syndicat de la Basse Limagne (SBL) a assuré les maîtrises d'ouvrage et d'œuvre. Le coût des travaux réalisés par l'entreprise SADE est pris en charge en totalité par le SBL. Ils s'élèvent à 13 200 € H.T. pour l'impasse des Sources et de 46 500 € HT pour l'impasse Saint-Abdon. En attendant la réfection définitive de la voirie en 2025 et pour faciliter l'accès des riverains, un recouvrement provisoire des tranchées a été réalisé grâce à une bicouche.

La Commune a profité de ces interventions sur les réseaux d'eau pour financer le remplacement du poteau d'incendie vétuste de la route d'Ennezat à Villeneuve l'Abbé. Le coût de ce nouveau poteau d'un diamètre de 80 s'élève à 1 900 € H.T.



Rachat du silo à grains



Aménager, sécuriser et embellir le centre bourg

Les héritiers du silo à grains de Champeyroux situé à proximité de la salle des fêtes ont informé monsieur le Maire de leur intention de vendre celui-ci. Cette acquisition permettrait de sécuriser les abords et d'aménager le centre bourg. Compte-tenu des frais importants de démantèlement, cette opération s'étalera sur plusieurs exercices budgétaires.

- En 2024 : rachat du silo pour la somme de 20 000 €
- En 2025 démantèlement et aménagement de la zone avec sollicitation de subvention.

Curage des fossés : Une action de prévention des risques

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Droite de la Morge a pour vocation l'entretien des fossés des communes adhérentes. Il travaille avec des entreprises privées, tant pour la réalisation des travaux que pour la maîtrise d'ouvrage. Le financement est assuré par une redevance (centimes syndicaux) prélevée sur les taxes locales. Le Département précédemment financeur n'accorde plus de subvention.

Programmation prévisionnelle pour l'année 2024

- Fossés à nettoyer et débroussailler : 4250m
- Fossés avec gros broyage : 550 m
- Fossés à curer : 1 500 m

L'évacuation de la terre de curage est à la charge de la commune et les travaux ne doivent pas dépasser 30% du linéaire total de la commune.

Les inondations catastrophiques à répétitions de ces dernières années un peu partout en France nous obligent à une vigilance accrue. C'est pourquoi la commune attache une grande importance à maintenir en bon état nos fossés d'assainissement.

Campagne d'entretien des chemins ruraux 2024

La commune possède environ 50 km de chemins ruraux qui sont utilisés par les agriculteurs pour accéder à leurs parcelles mais aussi comme voies de circulation secondaires par de nombreux automobilistes. Ils offrent également aux cyclistes et piétons une multitude de circuits de balades. C'est une richesse appréciée et partagée qui demande cependant des entretiens réguliers. C'est pourquoi chaque année la commune programme une campagne d'entretien. Cette année, 5 chemins, soit 5,2 km ont bénéficié d'une remise en état. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PARRA Richard (la moins-disante) pour un coût de 12 600 € H.T.

Chemin bas de Saint-Ignat : remise en forme et cylindrage (700 m).

Chemin station de Champeyroux : remise en forme et cylindrage (700 m)

Chemin de Maziaux (Buxerolles-Villeneuve) : remise en forme et cylindrage (900 m).

Chemin de Closet : remise en forme et cylindrage (500 m)

Chemin de Champeyroux-Buxerolles : remise en forme et cylindrage (2 400 m)

En fonction de l'état des chemins, différents matériaux ont été utilisés : rabotage (fourni par la commune), gravier et concassé 0/25.





Aménagements des abords de la salle polyvalente

Un projet écoresponsable

Suite à l'approbation du projet d'aménagement des abords de la salle polyvalente en septembre 2023, les travaux ont démarré mi septembre 2024 et avancent à un bon rythme. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet LMP (Lise Marchal Paysage d'Aubiat) qui a rencontré à plusieurs reprises les élus municipaux.

Ce projet dont le coût s'élève à 195 945,50 € HT a bénéficié de subventions importantes :

- FIC (Fonds d'Intervention Communal du CD63) : 78 378,20 €
- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 55 729 €
- Fonds de concours RLV (Com d'agglo Riom Limagne et Volcan) : 16 432 € soit un reste à charge pour la commune de : 45 406,30 €.

À l'issue de l'appel d'offre, les trois entreprises retenues sont :

- Eurovia pour les lots réseaux et voirie
- Durand Pavage pour le lot maçonnerie
- Treyve paysage pour le lot espaces verts.

Ce projet de création d'un parking à proximité de la salle des fêtes a été conçu en tenant compte des changements

climatiques avec des aménagements paysagers très arborés pour créer des espaces ombragés. La conception du parking a été pensée pour récupérer en totalité les eaux de pluie qui partent dans un collecteur de drainage vers un puits perdu. Il ne devrait y avoir aucun ruissellement dans le réseau d'assainissement.

Cette dernière tranche de travaux finit la restructuration de la salle commencée lors du précédent mandat.

Rappel

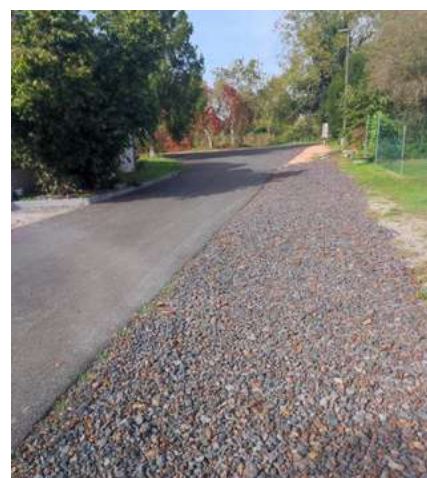
La salle polyvalente de Saint-Ignat, comme toutes les salles communales, est un bien commun mis à disposition des associations pour leurs diverses activités et manifestations. Toutes les salles sont également louées aux habitants de la commune à titre privé. Pour que cette chance donnée à tous d'avoir des lieux de rencontre de proximité soit durable, il revient à chacun de les respecter en évitant les dégradations et en assurant un nettoyage sérieux après chaque utilisation.

Travaux de voirie

Des travaux de réfection des voiries ont été entrepris cette année :

- à Saint-Ignat, réfection de la place du Fournil (création d'un puits perdu et réalisation d'un enrobé) réalisée par l'entreprise Eurovia, pour un montant de 13 988,80 € H.T.
- à Tyrande, réfection de la voirie et des accotements rue Dame et impasse du Clos Lachamp, réfection voirie et création de fosses drainantes garnies de pouzzolane. Ces travaux ont également été conduits par l'entreprise Eurovia pour un montant de 35 423 € H.T.

Les fosses drainantes, contrairement aux noues, évitent les eaux stagnantes et donc la prolifération des moustiques. La partie assainissement des fosses drainantes de pouzzolane a été prise en charge par R.L.V.



L'année 2024 chez les Pompiers

Après des mois délicats, notre caserne sort enfin la tête de l'eau : nous avons effectué une centaine d'interventions, nous sommes allés renforcer des centres hors secteur, la disponibilité partagée avec les centres d'Ennezat et Maringues fonctionne bien et, enfin, nous allons bientôt pouvoir vous présenter 3 nouvelles recrues. Nous nous formons tous régulièrement afin de rester le plus opérationnels possible et découvrir de nouvelles fonctions.

Du côté de l'amicale, nous restons dans la continuité de nos manifestations (paëlla, bal, repas champêtre, ...) mais nous cherchons également de nouvelles idées pour nous renouveler.

L'année 2025 sera marquée par un voyage sur l'île de Madère qui, nous l'espérons, saura ravir les jeunes et les moins jeunes.

Nous vous invitons également à venir nous rejoindre en fin de journée lors de notre traditionnel banquet de la Sainte-Barbe qui se déroulera le samedi 18 janvier 2025 à la salle des fêtes de Saint-Ignat.

Tout cela ne serait pas possible sans vous, alors MERCI ! Nous vous remercions également pour l'accueil que vous nous réservez lors du passage des calendriers et nous vous souhaitons une excellente année

2025 à vous ainsi qu'à vos proches.

L'ensemble de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure.



Le CCAS

Un Noël avant l'heure pour les aînés



C'est avec grand plaisir que les membres du CCAS (élus du conseil Municipal et bénévoles) se sont retrouvés samedi 9 décembre 2023 pour accueillir les aînés de la commune autour du repas de Noël.

73 personnes avaient répondu à l'invitation et ont partagé dans la bonne humeur le repas préparé par le traiteur « le Gourmet Fiolant » d'Ebreuil.

Au menu pour une mise en appétit : kir royal ou cocktail de fruits accompagné de ses canapés variés, suivi en entrée d'une symphonie de canard (foie gras, magret fumé et effilochée Parmentier). L'incontournable trou normand a permis une petite pause avant la dégustation d'un carré de veau sur lit de girolles avec une gratinée auvergnate et un flan brocolis-carotte. Les agapes se sont

poursuivies avec une assiette de fromages et un duo de desserts (opéra croquant et gâteau exotique mangue-passion). Un très bon repas qui a ravi les convives.

Bien sûr Claude n'avait pas oublié son accordéon et il était cette année accompagné de Jacques à la batterie et Françoise au chant. Pour faire digérer les convives, ils ont proposé des pauses musicales et dansantes tout au long du repas.

Chacun s'est séparé en fin d'après-midi heureux du moment passé ensemble.

Pour celles et ceux âgés de plus de 70 ans qui n'ont pu venir au repas, un colis a été distribué par les membres du CCAS. La commune n'oublie pas non plus les résidents en EHPAD qui ont reçu de petites friandises.

Une soirée des vœux conviviale pour démarrer la nouvelle année



Malgré le froid et le brouillard, une assemblée nombreuse était réunie autour de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les membres du CCAS pour la cérémonie des vœux ce vendredi 12 janvier 2024.

Après avoir exprimé ses vœux les meilleurs, Monsieur le Maire a remercié les acteurs de la vie communale et partenaires qui œuvrent en bonne intelligence pour dynamiser et faire avancer les projets. Dans cette logique, il a rappelé la mobilisation des élus, maires et conseillers départementaux qui a permis le maintien du Centre de Première Intervention

(CPI) de Saint-Ignat, Saint-Laure et Surat et le remplacement du camion porteur d'eau. Le dynamisme et l'efficacité de nos pompiers ont d'ailleurs été reconnus par le chef de corps des pompiers du département.

Il a ensuite rappelé tous les services existants à la Communauté d'agglomération qui permettent à nos petites communes rurales de bénéficier de conseils et de services techniques pour monter les projets communaux et qui offrent de nombreux services à la population (transport, culture, loisirs, sport, ...). Monsieur Fabrice MAGNET, conseiller départemental et maire d'Ennezat, a confirmé que l'extension de la piscine Béatrice HESS de Riom était un succès. Ce nouvel équipement profitera également à tous les enfants puisque les écoles vont pouvoir y réaliser les séances de natation prévues dans les programmes d'apprentissage à l'école élémentaire.

Monsieur le Maire a ensuite remercié les artisans et entreprises installées sur la commune pour leur dynamisme, leurs compétences et les conseils précieux dans la conduite des travaux. Il a aussi longuement

évoqué l'école qui reste une priorité communale. Il a souligné les nombreuses difficultés de personnels rencontrées cette année dues notamment à plusieurs arrêts maladie. Il a chaleureusement remercié les enseignantes, les agents communaux et élus qui se sont fortement investis, mobilisés et adaptés pour que les enfants continuent à être accueillis dans les meilleures conditions. Il a enfin évoqué les projets à venir et notamment l'aménagement des abords de la salle polyvalente avec la création d'un parking paysager respectueux de l'environnement (sol drainant pour récupérer les eaux de pluie). La commune va également poursuivre les travaux de voiries et d'enfouissement des réseaux secs dans le village de Tyrande. Seront également inscrit au budget le remplacement du tracteur communal et l'achat de l'ancien silo de Champeyroux.

Pour finir la soirée, le vin d'honneur servi par les membres du CCAS a permis à chacun d'échanger dans une ambiance chaleureuse.

Les agents communaux



Une fonction stratégique

Dans notre précédent bulletin de 2023, nous avons fait un focus sur les personnels communaux travaillant à l'école. Cette année nous vous présentons notre secrétaire de Mairie.

Stéphanie Navarre est arrivée à Saint-Ignat le 19 avril 2021 dans le cadre d'une mutation. Même si le travail est intense, ce qu'elle

aime dans celui-ci c'est sa polyvalence et sa variété ; les domaines d'intervention sont très vastes et il n'y a pas de monotonie. Elle peut passer presque sans transition du budget communal à l'enregistrement d'un acte d'état-civil à la vérification d'un dossier d'urbanisme, tout en répondant au téléphone pour un renseignement administratif ou une prise de rendez-vous.

Ses fonctions sont multiples :

- Le secrétariat classique, avec les compte-rendus des conseils, les courriers administratifs, l'accueil des personnes...
- La comptabilité avec le budget communal qu'elle prépare avec les élus et qu'elle suit tout au long de l'année, la gestion des factures, la constitution des dossiers de subventions et, très important, la saisie des salaires des agents et indemnités des élus.
- La gestion RH (Ressources Humaines) avec les dossiers personnels des agents : arrêt maladie, avancement...
- L'état-civil qui demande beaucoup d'attention et de rigueur.

- Dans le domaine de l'urbanisme, elle conseille les personnes sur la constitution des dossiers et transmet au service compétent de la communauté d'agglomération.

Elle entretient des contacts réguliers avec ses collègues des mairies alentours, les services de soutien et le centre de gestion du CD63, dans le souci de compléter ses connaissances et d'apporter une réponse adaptée aux demandes.

Ce qu'elle apprécie dans son métier ce sont également les contacts riches et variés, les apprentissages nombreux. Quand certains administrés lui apportent une petite boîte de chocolats en remerciement de son action, c'est un geste qui la touche.

Pour l'anecdote, elle a même reçu cet été des enfants qui sont venus lui apporter un nid (plein d'œufs) qu'ils avaient trouvé car ils ne savaient pas quoi en faire...

Notre secrétaire est polyvalente mais pas dans tous les domaines !

Cimetière

Par délibération n°02/01/2021 en date du 29 janvier 2021, la possibilité d'acquérir une concession dans le cimetière communal est ouverte à tous les contribuables soumis à l'impôt foncier sur le bâti dans la commune qu'ils soient ou non domiciliés à Saint-Ignat.

Tarif des concessions :

- Concession simple (2,5 m²) à perpétuité : 125 €
- Concession double (5 m²) à perpétuité : 250 €
- Columbarium (1 case, 3 ou 4 urnes) - durée de 30 ans : 450 €
- Columbarium (1 case, 3 ou 4 urnes) - durée de 50 ans : 650 €

Même si la commune reste particulièrement attentive à l'entretien de ce lieu de recueillement, sa tâche est grandement compliquée par les restrictions dans l'usage des produits dés herbants. Il est donc demandé aux familles des défunts de participer autant que possible à l'entretien des tombes et de leurs abords.





École : le mot des enseignants Une année sous le signe de l'eau

L'année scolaire 2023-2024 fut l'occasion pour les enfants de l'école d'aborder le thème de l'eau sous toutes les coutures : la force de l'eau, ses changements d'état, son cycle naturel, l'eau comme milieu de vie... Cet élément n'a plus de secret pour nos élèves !

La participation des enseignantes au dispositif NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) a permis le financement de diverses sorties et activités ayant pour objectif l'ouverture culturelle. Les enfants ont ainsi pu profiter de sorties à la médiathèque de RIOM et participer à plusieurs découvertes proposées par RLV (l'eau au musée Mandet, les fontaines de la ville de Riom, la station d'épuration...). Afin de vivre le projet « eau » dans des conditions optimales, les classes de CE et CM se sont rendues à Meschers sur Gironde pour un séjour de 3 jours. Les enfants ont pu découvrir le port de Royan, visiter une ostréiculture, pratiquer la pêche à pied et profiter de splendides paysages au cours de balades sur le littoral. Que de beaux souvenirs !

Les plus jeunes ont passé une journée au moulin des Desniers (Charbonnières les Vieilles) et une journée au PAL.

Tout au long de l'année, les enfants ont aussi découvert le jazz à l'aide de notre intervenante Hélène Traoré et de musiciens professionnels.

Les enseignantes ont toujours à cœur d'améliorer les conditions d'apprentissage de leurs élèves, adaptant les dispositifs aux enfants d'aujourd'hui. Pour l'année 2024-2025, les enseignantes ont choisi de travailler sur le thème « du minuscule à l'infiniment grand ». Les enfants devraient encore vivre de belles expériences. Deux classes ont déjà pu profiter d'une sortie au lac d'Aubusson sur les traces des loutres. Les classes des plus grands devraient partir à la découverte du zoo de Beauval et du château de Chambord.

L'équipe enseignante tient à remercier l'association de parents d'élèves qui chaque année permet aux élèves de vivre des projets formidables. Un grand merci à tous les partenaires de l'école qui sont toujours partants pour soutenir ces projets.



Infos communales

Le saviez-vous ?

En 2024, le coût de la scolarité annuelle supporté par la Mairie de Saint-Ignat d'un enfant en école maternelle est évalué à 2 318,92 € ; celui d'un enfant en école primaire est de 1 366,92 €. Ces frais intègrent les charges de personnel (employés municipaux), les charges de fonctionnement du bâtiment (électricité, eau, matériel d'entretien, frais de maintenance des équipements, ...), le coût des cours de sport et de musique, des fournitures scolaires, des assurances, des transports en bus, le reste à charge du coût des repas de cantine, etc.

	HORAIRES	TARIF
GARDERIE	Matin : 7h20 à 8h20	1,60 €
	Soir : 16h00 à 18h30	1,60 €
	Soit 3,20 € la journée	
	TYPE DE REPAS	TARIF
CANTINE	Repas enfant	4,00 €
	Repas adulte	5,45 €

80^e anniversaire du crash des deux avions militaires « Lancaster »



Cérémonie de commémoration

Le 3 août 2024 a eu lieu la commémoration du 80^e anniversaire du crash des deux « Lancaster » sur les communes de Saint-Ignat et de Surat survenu en 1944.

Un hommage a été rendu aux 14 aviateurs britanniques, canadiens et australiens décédés le 26 juillet 1944. Au retour d'une mission dans le Rhône, les deux avions comprenant chacun 7 membres d'équipage se sont écrasés l'un à Saint-Ignat et l'autre quelques centaines de mètres plus loin sur la commune de Surat.

La cérémonie a démarré à Saint-Ignat par un dépôt de gerbe au monument aux morts, en présence des représentants des familles, du maire, d'élus municipaux et d'habitants de la commune. Elle s'est poursuivie à la stèle édifée sur le lieu probable du crash (chemin entre la route des Martres sur Morge et la route de Surat). Monsieur le Maire et les représentants des familles ont témoigné de leur gratitude envers ces jeunes soldats décédés pour défendre notre patrie et nos valeurs.

La cérémonie s'est ensuite déplacée à Surat au monument aux morts et à la stèle située sur la route de Pagnant.

Ces deux cérémonies d'hommage très émouvantes ont pu être organisées grâce à la ténacité et un énorme travail de recherche d'un groupe de passionnés et bien sûr à la présence des familles qui ont fait le déplacement pour rendre hommage à leurs disparus.

La journée s'est achevée autour d'un dîner.

La bibliothèque



Après de nombreuses années de bénévolat, Régine Croizet, Michelle Perri et Simone

Varenne-Paquet ont quitté la bibliothèque. Présentes depuis sa création, elles ont cessé leur activité cette année. La municipalité se joint à l'équipe de bénévoles pour les remercier de leur investissement et de leur disponibilité. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Nous souhaitons la bienvenue à Vanessa Bonhomme, nouvelle bénévole qui a rejoint notre équipe.

Nous profitons de cette page pour rappeler notre recherche de bonnes volontés : si vous avez un peu de temps libre, que vous aimez la lecture ainsi que le contact, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Quel est le fonctionnement de la bibliothèque ?

L'adhésion est gratuite et vous permet d'emprunter dans tout le réseau de bibliothèques de RLV pendant 4 semaines jusqu'à 10 documents cumulés.

Romans, BD, documentaires, albums jeunesse, mangas, périodiques (Prima, Mordelire, Les belles histoires, Wakou, Wapiti) vous attendent dans les rayons.

Rappel d'informations

Horaires

Lundi de 10h à 12h

Mercredi de 16h30 à 18h30

Des fermetures sont possibles pendant les vacances scolaires (information affichée sur la porte de la bibliothèque).

Adresse et contact

Place de la Mairie (à l'arrière de la mairie)

Tél : 04 73 28 20 94

Mail : bib-stignat@rlv.eu

Règlement des salles

Les locations sont réservées exclusivement aux personnes ayant leur résidence principale sur la commune de Saint-Ignat. Vous trouverez toutes

les modalités de location sur notre site www.saint-ignat.fr/commune/reglement-des-salles ou en scannant le QR-CODE ci-contre.



Salle	Capacité	Tarif été	Tarif hiver	Responsable
Saint-Ignat	Grande salle : 180 personnes	De 250 à 400 € selon la configuration choisie	De 280 € à 450 € selon la configuration choisie	Philippe CARTAILLER
	Petite salle : 60 personnes			
Buxerolles	80 personnes	150 €	180 €	Didier BODIN
Champeyroux	50 personnes	100 €	120 €	Lionel BOULON
Tyrande	50 personnes	100 €	120 €	Jean-Claude CIBERT-GOTON
Villeneuve l'Abbé	50 personnes	100 €	120 €	Nelly FAUCHEUX

La période été s'entend du 1^{er} avril au 31 octobre.

La période hiver s'entend du 1^{er} novembre au 31 mars (la date du samedi fera foi).

Cérémonies

« Ne pensez jamais que la guerre, aussi nécessaire et justifiée soit-elle, n'est pas un crime. » Ernest Hemingway, 1946

C'est sous un temps pluvieux que la cérémonie du **8 mai** s'est déroulée pour fêter la fin de la seconde guerre mondiale avec la capitulation de l'Allemagne nazie.

Le **14 juillet**, les habitants de la commune étaient tous conviés à célébrer la prise de la Bastille du 14 juillet 1789. A la suite du défilé ambiancé par la batterie fanfare de l'Epi d'Or et du dépôt de gerbes, les habitants se sont réunis autour du buffet champêtre, à l'ombre des arbres de la salle polyvalente.

Pour clôturer cette année de commémorations, c'est le **11 novembre** que nous avons fêté l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. Cette date, d'abord simple commémoration de l'Armistice de 1918, est devenue au fil des décennies un puissant symbole de mémoire et de cohésion nationale.

Ces journées sont aussi l'occasion de penser à tous les combattants français décédés en OPEX⁽¹⁾, pour la république.



(1) OPEX : Opérations Extérieures

L'association « Sur les pas de Romane » vous dit merci



Sur les pas de
Romane

Cette année encore, ce fût un réel bonheur de vous retrouver lors des manifestations que nous avons organisées ou auxquelles nous avons participé.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui, grâce à leurs dons, nous soutiennent depuis 2007, ainsi que la commune pour le prêt des installations communales et le CCAS pour son soutien.

Un grand merci à l'ensemble des 130 bénévoles qui nous aident lors des différentes manifestations. Quel bonheur et quelle chance d'avoir une équipe aussi nombreuse, complémentaire, motivée, efficace, dévouée et sympathique.

- une fois par semaine, Romane va à Clermont pour utiliser un robot de marche. Ces exercices lui permettent de se muscler les jambes mais aussi facilite le transit et évite certaines douleurs.
- du 18 novembre au 24 décembre 2023, pour la 16^e année consécutive, nos bénévoles se sont relayés pour l'opération paquets cadeaux à Oxybul à Jaude. Malheureusement suite à la fermeture des magasins Oxybul en France en août dernier, en 2024 nous n'avons pas retrouvé de lieu pour faire les paquets. Ce qui fait une perte financière importante pour

notre association. **Si vous connaissez personnellement un des directeurs de magasin de jouets ou de supermarché dans le secteur Clermont / Riom / Vichy qui pourraient nous accueillir pour 2025, merci de nous mettre en relation ou nous contacter au 06 71 87 82 34 / surlespasderomane@yahoo.fr.**

- le week-end des 23 et 24 mars, nous vous avons proposé notre traditionnel jeu « **Quiz enchères** », avec beaucoup de bonne humeur et de nombreux fous rires. Cette soirée bon enfant permet de se réunir en famille, entre amis et de se confronter à d'autres personnes autour de questions du quotidien (d'actualité ou venant de jeux télé) permettant de gagner des points pour acheter aux enchères des cartons de lots surprises, et de repartir les mains chargées de cadeaux. En 2025, cette soirée aura lieu le samedi 22 mars à la salle de Saint-Ignat.
- **le loto** a permis de distribuer plus de 8000€ de lots entre les parties gagnantes et les enveloppes surprises. Le prochain aura lieu le dimanche 23 mars, avec une nouvelle fois entre 30 à 40 lots à se partager d'une valeur totale d'environ 4000 € et 4000 € d'enveloppes surprises.
- au mois de juin, nous avons participé au **tournoi solidaire de foot à 7** sur le stade de Gerzat. Durant 4 semaines nous avons fait la rencontre de 32 associations

qui viennent en aide à des personnes en difficultés, des supers moments d'échanges.

- le 8 juin 2024, nous étions partenaire de Vichy Triathlon en tenant des stands de ravitaillement vélo et course à pied lors **des championnats de France de triathlon** qui se sont déroulés dans cette ville (une vingtaine de bénévoles).
- le 1^{er} septembre 2024, l'association (52 bénévoles cette année) a une nouvelle fois été partenaire de **L'Ironman** de Vichy (présent depuis 2016), en tenant un ravitaillement course à pied. L'aventure sera reconduite le dimanche 24 août 2025, vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire (surlespasderomane@yahoo.fr) pour devenir bénévole.

Tous les fonds récoltés depuis 2 ans lors des différents événements ainsi que vos dons ont permis de financer en partie l'achat d'un véhicule adapté pour Romane.

Vous pouvez :

- **soutenir l'association en envoyant vos dons à « Sur les pas de Romane » 2 rue de la Vallade- Tirande 63720 Saint-Ignat.**
- **rejoindre l'équipe bénévole ou réserver vos places pour les manifestations, par mail « surlespasderomane@yahoo.fr »**





Retour sur une année festive à Villeneuve l'Abbé !



L'année 2023 fut marquée par de belles rencontres et des moments conviviaux organisés par notre association ! De l'Open du Four à la soirée Halloween, en passant par des moments musicaux, nous avons partagé ensemble des instants mémorables, riches en échanges et en rires.

L'Open du Four : la cuisine au cœur du village

Le four à bois du village a repris vie cette année avec l'Open du Four, un événement chaleureux où chacun a pu cuisiner ses propres plats. Des pains croustillants aux

pizzas maison, ce repas partagé a permis aux habitants de mettre la main à la pâte, renforçant l'esprit de partage et de convivialité qui nous est cher.

Un Karaoké endiablé dans un lieu magique

En septembre, la Grange, le lieu magique et incontournable du village, a vibré au rythme des voix (et des talents !) de Villeneuve l'Abbé avec la 3^{ème} édition de notre soirée karaoké. Pour l'occasion, plusieurs participants ont pu se déguiser grâce aux accessoires disponibles sur place, ajoutant une touche festive et colorée à la soirée ! Plus de 80 personnes ont répondu présent, transformant l'événement en un véritable succès. Entre tubes classiques et chansons modernes, l'ambiance était à la fête, et chacun a pu exprimer son côté artistique dans une atmosphère conviviale.

2^{ème} et dernière brocante : annulée

Notre 2^{ème} brocante était très attendue, avec de nombreuses réservations et l'enthousiasme des anciens participants. Malheureusement, le mauvais temps et une présence inattendue de moustiques nous ont contraints à annuler l'événement. Après cette expérience, nous avons décidé de ne

pas réitérer la brocante, car son organisation s'avère trop complexe. Nous vous remercions pour votre intérêt et espérons vous retrouver sur d'autres événements festifs.

Halloween : une déambulation effrayante et gourmande !

Pour clôturer l'année en beauté, notre association a organisé la fameuse soirée d'Halloween. Petits et grands, déguisés et maquillés, ont arpenté les rues du village dans une joyeuse déambulation. Le parcours s'est achevé par un apéritif dînatoire offert par l'association, réunissant tout le monde autour de douceurs et de boissons pour un moment de partage.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous prêter main-forte et rejoindre notre bureau ! Si vous avez envie de participer à l'organisation des événements ou de soutenir notre association, n'hésitez pas à nous contacter. Toute aide est la bienvenue, et votre participation fera la différence pour la vie de notre village !

Vous pouvez contacter Johan, Romain ou Emeline.



mémoire et solidarité

Association Anciens Combattants

Cette année la section ACPG-CATM-OPEX a un nouveau membre : M. David GAGNOUX (ancien militaire ayant combattu en OPEX), habitant de Champeyroux. Il est devenu le nouveau porte-drapeau de la section lors des cérémonies officielles.

Le 3 août 2024, il s'est joint aux anciens combattants de Saint-Ignat et Surat qui ont participé aux commémorations organisées par les deux communes en mémoire des aviateurs des deux avions Lancaster tombés en mission en juillet 1944, en présence des familles. Des descendants britanniques et canadiens de ces combattants étaient également présents.

ACPG : Anciens Combattants Prisonniers de Guerre / CATM : Combattants Algérie Tunisie Maroc / OPEX : Opérations Extérieures (ex. Libye, Liban, Mali etc).

L'association LE GROS MONSIEUR D'ABORD présente COMME À LA MAISON

COMME À LA MAISON

Comme expliqué l'an dernier, nous avons décidé en 2024 d'effectuer une année de transition concernant les soirées COMME A LA MAISON face à une forte baisse d'affluence et d'intérêt pour les soirées concerts que nous proposons, et la nécessité pour l'équipe organisatrice de s'accorder une pause.

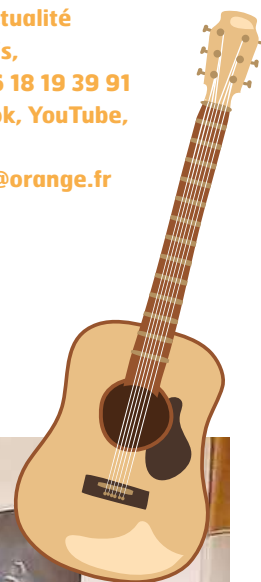
Une seule soirée a été proposée en 2024 avec la prestation de Bulle de Jazz qui a réuni une vingtaine de personnes dans une ambiance conviviale. Le bureau a décidé de ne pas effectuer de programmation fixe à l'année mais plutôt de proposer occasionnellement un concert. Vous pouvez retrouver notre actualité sur Facebook « Comme à la Maison » ou en étant inscrit à notre newsletter.

Le bureau reste inchangé :

GAVIOLI Ludovic (Président), CORSI Clément (Vice-président), GAVIOLI Guillaume (Secrétaire), GRANDJEAN Magali (Trésorière)

Nous tenons à remercier la mairie de Saint-Ignat pour son soutien.

Pour suivre l'actualité de l'artiste Lud's, c'est par ici : 06 18 19 39 91 LUD'S (Facebook, YouTube, Instagram) et ludovic.gavioli@orange.fr



L'APE : Des projets pour émerveiller les enfants !



L'Association des Parents d'Élèves organise chaque année plusieurs manifestations afin d'offrir aux enfants des moments riches et de partage durant leur scolarité : sorties scolaires, activités, passage du Père Noël...

L'année 2023-2024 fut riche en projets pour l'école grâce à la réussite de nos manifestations : la bourse aux jouets, la vente d'objets photos à la période de Noël, le loto, la vente des plants de légumes et fleurs. Nous sommes aussi ravis des retours très positifs à l'occasion de la soirée paëlla-karaoké.

Grâce à cela, le Père Noël a grandement gâté les enfants que ce soit pour leurs classes comme pour la garderie. Ils ont découvert leur garage à vélos rempli de nouveaux engins pour leur plus grande joie lors des récréations !

Les classes de CE et CM sont ensuite parties à Mescher sur Gironde en Charente-Maritime durant 3 jours et 2 nuits. Ce voyage a été l'occasion de visiter un parc ostréicole et autres découvertes. Le centre

d'hébergement étant situé à deux pas de la mer, les élèves ont profité du sable de la plage pour s'amuser et créer de jolis souvenirs entre copains !

Pour les élèves de PS-MS-GS et CP, le bus a pris la direction du Pal pour clôturer cette année scolaire. En plus des attractions et d'un petit coucou aux animaux du parc, des ateliers ont animé la journée : comme la locomotion des animaux ou encore les différents revêtements sur la peau des animaux. Les enfants ont adoré cette journée ensoleillée !

L'année 2024-2025 a très bien commencé avec notre traditionnelle bourse aux jouets et puériculture. De très beaux articles nous ont été confiés durant ce week-end d'octobre, ce qui permet encore une année record au niveau des bénéfices, des vendeurs ravis de leurs gains et des acheteurs heureux de leurs trouvailles !

Notre loto annuel aura lieu le dimanche 16 février 2025. De très beaux lots seront encore à gagner alors réservez votre date. La tombola poulet fermier fera son retour cette année, ainsi que la vente de plants.

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident, aussi bien les parents, les enseignantes, les ATSEM, sans oublier la municipalité.

Retrouvez-nous lors de nos événements et suivez notre actualité sur la page facebook : APE Champeyroux !!

L'APE de Champeyroux vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025, en particulier aux enfants de l'école et à leur famille.





Et si nous vous rappelions comment est venue cette volonté de créer Les Acolytes ?

Cette réflexion est née d'une discussion, entre quelques amis, un certain 27 décembre 2021... L'envie de rassembler les enfants, les adolescents, les Champeyrounais se faisait ressentir. Et c'est ainsi que cette bande de copains, qui partage la même philosophie, a donné naissance à cette association.

Cette idée, pas si folle, a pris son envol très rapidement et connaît un succès indiscutable. Le dynamisme, l'investissement et la volonté de l'équipe de rassembler dans la joie, petits et grands, attirent toujours de plus en plus de monde, et même le nombre de bénévoles ne cessent de croître. Chacun, à sa manière, apporte un peu de lui-même pour que ces moments de convivialité se renouvellent et qu'ainsi perdurent ces partages chaleureux.

Depuis 4 ans, les enfants (et parents) se réunissent lors d'événements festifs, au cœur de Champeyroux, autour de différentes thématiques.

Fin septembre 2024, l'Association a tenu sa réunion de rentrée et a validé le calendrier des événements 2025.

- Pâques et sa cueillette d'œufs : dimanche 20 avril

- La fête à l'ancienne : samedi 14 juin
- Fête d'Halloween : samedi 1^{er} novembre

Notez bien, dès à présent, tous ces rendez-vous ! Des surprises, comme toujours, vous attendent... Comptez sur la bande de bénévoles et leurs idées croustillantes.

Venez nous rejoindre et partager, dans la bonne humeur, des moments inoubliables et joyeux qui resteront gravés dans vos mémoires.



L'association GOOD MOUV fête ses 1 an !

GOOD MOUV a vu le jour en août 2023. Elle a été créée dans une volonté de mettre à l'honneur **la Santé et le Bien-Être** au plus près de chez soi, en proposant dans un premier temps des activités de relaxation basées sur la sonothérapie et notamment des voyages sonores.

Dès la première session, ce fut un franc succès, avec la poursuite d'un nombre de participants toujours très important à chaque séance, et nous vous en remercions sincèrement ! Cet intérêt que vous avez porté à cette technique de relaxation nous invite à poursuivre cette activité mensuelle pour 2025.

En quoi consiste alors ces voyages sonores ? Et bien ce sont des moments où l'on met au repos le corps et le mental grâce aux sons et vibrations issus de différents instruments de musique comme des bols tibétains, des gongs, des carillons et bien d'autres instruments.

Confortablement installés sur votre tapis, les ondes et vibrations vont alors se propager tout en douceur à l'intérieur de votre corps, et ainsi dénouer toutes les zones de tension qu'elles vont rencontrer. Votre mental sera également mis « en veille » grâce aux différentes fréquences émises par les instruments, permettant ainsi **un lâcher-prise global**.

Ainsi, **tous les derniers mercredis du mois** nous vous accueillons (sur réservation) pour un voyage sonore **de 20h à 21h30, à la salle des fêtes de Saint-Ignat**. Dans une volonté où chacun puisse participer à des activités de détente et de bien-être peu onéreuse et proche de chez lui, le tarif de **25€ restera inchangé**.

Dans cette même envie de flexibilité, il n'y a pas non plus d'engagement à l'année. Chacun a donc la possibilité de venir seulement lorsqu'il le souhaite. Par ailleurs, l'année dernière nous avons également prévu « des journées bien-être » où plusieurs intervenants auraient proposé



différentes activités autour de la santé et du bien-être. Malheureusement, pour diverses raisons, nous n'avons pas pu le mettre en place mais nous réfléchissons à ce projet pour le futur.

Pour toutes questions relatives à ces voyages sonores, n'hésitez pas à contacter la secrétaire Folavril au 06.69.57.35.22.

Dans l'attente de vous rencontrer et vous faire découvrir les voyages sonores et leurs bienfaits, nous vous souhaitons le meilleur pour 2025. Prenez bien soin de vous et à bientôt !

Comité paroissial Saint-Michel



Cette année, au-delà des célébrations religieuses, l'église de Saint-Ignat a été mise à l'honneur dans le cadre du Festival « Graines de son » organisé par l'association des Amis de la musique d'Ennezat. 10 concerts, 6 récitals chez l'habitant, 6 rencontres avec musiciens pour les jeunes et 4 animations captivantes étaient présentés en différents endroits du territoire local.

Le 12 mai 2024, en l'église de Saint-Ignat, M. Pascal PIERRA, historien et conférencier du Pays d'Art et d'Histoire, a fait une présentation historique de l'église. Ensuite, M. Colin HELLER nous a présenté un instrument traditionnel d'origine suédoise à cordes frottées (vielle à clavier), Le nickelharpa dont les premières traces

remontent au Moyen-Age. Celui-ci connaît un regain d'intérêt en Suède depuis 1970. Grâce à ce concert, l'assistance a pu découvrir les belles sonorités de cet instrument, amplifiées par l'acoustique de l'église.

Dans un autre registre, chaque année le MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) propose à ses membres la visite d'un site du Puy-de-Dôme. Et c'est Saint-Ignat et Ennezat qui ont été choisis pour la visite de fin mai : visites des églises de ces deux communes, interventions des maires et découvertes des activités locales ont été les points forts de cette escapade.





Les Compagnons du Marais

Le 29 juin 2024, les habitants de Tirande se sont réunis pour le traditionnel repas d'été qui s'est déroulé agréablement, même le beau temps était de la partie.

La préparation en amont du four communal permet à ceux qui le veulent de se retrouver pour l'allumage quelques jours avant le repas et faire plus ample connaissance.

Comme les deux années auparavant beaucoup d'habitants étaient présents, ce qui fait chaud au cœur, et chaque fois l'ambiance est plaisante et joyeuse.

L'apéritif a été pris en extérieur puis le repas s'est déroulé dans la salle des fêtes. Petits et grands s'amusaient durant cette journée de convivialité.

Le 27 octobre 2024, les enfants de Tirande ont fêté Halloween quelques jours en avance et comme ils n'étaient pas très nombreux au rendez-vous, ils ont eu plus que leur dose de sucreries ! Mais tous étaient très ravis de cette après-midi avec les copains.

Les Compagnons du Four

Rétrospective 2024

En visite à Briare

Les Compagnons du Four de Champeyroux sont partis en voyage à destination du Loiret. Une cinquantaine de participants ont ainsi pu découvrir Briare et son fameux Pont-Canal, un des plus prestigieux ouvrages du patrimoine fluvial français d'une longueur de 662 mètres. Ce pont-canal construit entre 1890 et 1894 permet d'enjamber la Loire. Au cours d'une promenade de 3 heures à bord d'un bateau, les voyageurs ont pu admirer la beauté du fleuve et le charme de ce site tout en dégustant un délicieux repas servi à bord. Après le bateau, la délégation est montée à bord d'un petit train touristique pour découvrir les rues de Briare et passer en dessous du pont-canal afin de visualiser l'importance des travaux nécessaires à une telle construction. Une visite de cave avec dégustation a permis de clôturer cette belle journée.

Un nouveau voyage d'une journée est en préparation pour 2025, tous les habitants pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles. Nous vous communiquerons la destination et les détails en début d'année.

La Fête du Pain et expo de véhicules anciens

Malgré une météo incertaine, la Fête du Pain a été organisée, comme chaque année, le 2^{ème} samedi d'octobre.

Les brocanteurs et bradeurs courageux qui n'avaient pas suivis les prévisions météorologiques se sont installés dès 6h30 dans la rue principale du village et sur la place, ils ont bien fait de venir puisque seulement quelques gouttes sont apparues en début d'après-midi. Même si l'affluence n'a pas battu des records, de nombreux visiteurs sont repartis avec des objets chinés sur les déballages présents.

La Fête du Pain, c'est surtout l'occasion de rallumer le four banal pendant un quinzaine de jours. Hormis le fait qu'il serve à nous régaler avec toutes les cuissons variées, cela permet également l'entretien de ce petit patrimoine rural cher à tous les habitants.

Comme tous les ans depuis 41 ans maintenant les gourmands ont pu acheter à la boutique: pain rustique à la farine de Limagne, pain aux noix, le fameux « billot » (tarte à la bouillie locale), la pompe aux pommes, le pâté aux pommes de terre et surtout les FAMEUSES tripes concoctées depuis de nombreuses années par notre expert en cuisson au feu de bois !

La Fête du Pain c'est également l'occasion d'une exposition de véhicules anciens, voitures, motos, ect. depuis maintenant 10 ans. De nombreux amateurs viennent présenter leurs belles mécaniques, dans une manifestation orchestrée par des passionnés: Michel et Michel, André et Daniel qui transmettent volontiers aux visiteurs leurs connaissances mécaniques et historiques ! Malgré plusieurs autres rassemblements certains collectionneurs apprécient et restent fidèles à Champeyroux pour exposer leur véhicule.

Les Compagnons du Four remercient chaleureusement les bénévoles pour leur aide, ainsi que le public pour sa participation.

Nous vous attendons plus nombreux l'année prochaine, et souhaitons que de nouveaux membres nous rejoignent afin de découvrir la cuisson au feu de bois.

Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2025.





atteints de cancer ou de leucémie et qui sont traités au CHU Estaing à Clermont-Ferrand. Malgré une météo perturbée et un nombre important de manifestations aux alentours, cette journée a tout de même connu une bonne affluence. Les différentes animations : balade de 7 et 11 km, vide grenier, marché aux plantes et produits locaux, vente de morue à emporter et stand de loisirs créatifs ont trouvé chacun leur public, permettant ainsi de dégager un bénéfice.

Ainsi début juin, le Comité des fêtes, en collaboration avec l'Epi d'Or d'Entraigues, remettait un chèque global de 1 400 € à Acte Auvergne. Ensemble, continuons à faire briller le sourire des enfants !

Le Comité des Fêtes



Nous sommes ravis de vous présenter notre Comité des Fêtes, un mélange de jeunes esprits

pétillants et de sages anciens ! Notre mission ? Dynamiser la commune et organiser la fête de l'année... dédiée à l'ortie !

Oui, vous avez bien lu, cette plante souvent mal aimée. Que vous soyez expert en ortie ou simplement quelqu'un qui aime rire et s'amuser, vous êtes le bienvenu au sein de l'équipe. Alors, prêts à piquer votre curiosité ?

Rejoignez l'équipe :

Président : Patrick Palmier

et Vice-président : Raphaël Malzieu,

Trésorier : Arnaud Valencony

et trésorier adjoint : Sébastien Arzaller,

Secrétaire : Cécile Malzieu

et secrétaire adjointe : Cécile Bertrand

Membres : Philippe Cartailier, Christian Chatelain, Jérôme Duissard, Aline Faye, Jean-François Griffet, Claudie Guilbaud, Christine Joly, Marlène Neuville, Isabelle Palmier, Jeannot Walch, Roxane Malzieu, Alix Arzaller, Mylène Thomas, Léa Thomas, Alice De Brito, Prescilia De Brito, Magalie Chenevière, Anthony Bouzit.

Un moment de chance... (ou non !) : le loto

Le loto du Comité des Fêtes s'est déroulé le dimanche 5 novembre 2023 dans une

ambiance sympathique ! Entre espoir et suspense, chaque participant espérait décrocher les gros lots... Plus de 45 lots (montre connectée, machine à coudre, nettoyeur haute pression, vin, panier garni etc...) et des bons d'achat de 300, 150 ou 100 € ont été gagnés par les joueurs les plus chanceux.

N'oubliez pas : la vraie victoire, c'est de passer un bon moment, même si votre numéro ne sort jamais.

Pour vous consoler nous vous donnons rendez-vous l'an prochain !

Un moment de convivialité : la 38^{ème} soirée potée

Samedi 10 février, la soirée potée est une date incontournable dans le calendrier des manifestations organisées par le Comité des Fêtes. Environ 170 personnes se sont données RDV pour passer un moment convivial. Comme chaque année, la potée, préparée avec soin, a su faire honneur à ses origines et les desserts, entièrement fait maison, ont ajouté une touche sucrée à cette soirée déjà gourmande. La soirée est bien plus qu'un simple repas : c'est un véritable rendez-vous qui permet de créer des liens entre invités. Réunissant amis et voisins, la soirée se poursuivait par l'animation orchestrée par Pascal Jamot.

Un moment de solidarité : balade, marché aux fleurs, vide grenier... à Buxerolles

Dimanche 5 mai, une belle animation a eu lieu pour soutenir ACTE Auvergne : association dédiée à l'aide aux enfants hospitalisés,

Un moment piquant :

le tri des orties, samedi 25 mai

Pourquoi ? Le tri des orties permet de s'assurer que seules les feuilles les plus tendres sont sélectionnées. C'est une tâche laborieuse et pas vraiment agréable ! Un bon tri nécessite du temps et de l'attention ! Mais il en vaut la peine et c'est la 1^{ère} étape dans la préparation de la fête de l'Ortie du mois de septembre. Tous les volontaires sont conviés ce jour-là. Armés de gants ou non, chacun va, à son rythme, s'employer à détacher les feuilles d'ortie de la tige : c'est une opération répétitive et longue. Puis l'ortie est cuisinée pour servir de base aux préparations sucrées ou salées. Les anniversaires de Jérôme et de Mylène ont permis de transformer ce moment, déjà convivial, en une petite fête.

La fête de l'Ortie se pique de revenir : dimanche 1^{er} septembre

Oui, vous avez bien lu, l'ORTIE, cette plante souvent méprisée est à l'honneur, et nous allons prouver qu'elle mérite toute notre admiration. L'ortie contient des vitamines et des minéraux qui contribuent à une bonne santé !. Toutes ses propriétés sont détaillées lors des 2 conférences, animées par Régis, le jour de la fête. Avec en plus au programme le jour J : dès 6h installation des brocanteurs, suivi de celle des artisans et mise en place de la buvette, dès 7h installation du stand de l'ortie et mise en place de tous les produits et à partir de 9h30 début des repas (toute une organisation sous le barnum et dans la salle : mise en place du service, attribution des rôles de chacun, mise en place des cuistots, allumage friteuse, réchauffage des plats, autant de tâches indispensables au bon fonctionnement de la fête).



Loto

Assemblée générale : vendredi 8 novembre 2024

Comme chaque année, l'assemblée générale a commencé par une rétrospective des manifestations écoulées. Comme l'an passé, il a été noté une baisse de fréquentation du public lors du loto et un nombre peu important de brocanteurs lors de la journée caritative à Buxerolles. La pluie qui s'est invitée lors de la fête de l'Ortie a probablement empêché certains visiteurs de venir et le nombre de repas servis s'en est fait ressentir. Malgré tout, le bilan financier, présenté par Arnaud, fait apparaître un résultat équilibré.

Amis lecteurs, si vous souhaitez découvrir ce que nous faisons, votre présence est la bienvenue !

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de réunions, de manifestations, prendre contact par e-mail : comite.saintignat@gmail.com. Plus nous serons nombreux, plus nos projets seront grands !

A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble des membres du Comité des Fêtes de Saint-Ignat vous adresse ses vœux les plus chaleureux ! Que 2025 soit remplie de joie, santé et d'aventures mémorables.

Quelques imprévus ont un peu gâché la manifestation comme les averses de pluie tout au long de la journée, entraînant le désistement à la dernière minute des forains (bien malgré eux), mais l'essentiel de la fête était au rendez-vous.

Les membres du Comité remercient l'ensemble des bénévoles présents le jour de la fête, voire les jours précédents (mise en place des barnums, fléchage etc.), la municipalité et l'ensemble des élus aux alentours pour les prêts de matériels. Une pensée pour Anthony qui dans la journée nous a fait une petite frayeur ! La banda des Beaux-Arts et le groupe Diezel constituaient l'ensemble de l'animation musicale.

La fête 2024 est à peine achevée que nous préparons celle de 2025 : le groupe "La Team Goldman" a signé pour 2025, amis et fans, nous vous attendons nombreux l'an prochain.

Soirée bilan : vendredi 27 septembre 2024

Le comité a organisé une soirée bilan réunissant tous les bénévoles. Cet événement a été l'occasion de faire le point sur la fête de l'Ortie : reconnaître les réussites, identifier les axes à améliorer et revoir certains points cruciaux. La soirée s'est conclue par un moment convivial autour d'un buffet, permettant à tous de poursuivre les échanges dans une ambiance détendue.



Fête de l'Ortie



Villeneuve l'Abbé Le Repas du Four a fêté ses 40 ans !



Et oui, 40 ans que ce repas qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte existe.

Pour l'occasion, des copies d'articles de journaux et de photos des éditions les plus anciennes ont circulé. Jacky, un des vétérans qui n'a manqué aucune édition, a pu relater les débuts de ce repas, comment l'idée a germé en 1983, organisé par une clique de bons vivants et amis. Cette année, les paroles d'une célèbre chanson ont même été réécrites pour relater ces 40 ans, et a été entonnée par tous à plusieurs reprises pendant le repas, dans une ambiance forcément très joyeuse ! Car oui, ce qui fait la force de ce repas, c'est aussi qu'il perdure depuis si longtemps et que toutes les générations d'habitants aiment s'y retrouver. Et surtout, quand on a goûté une fois aux pommes de terre et aux gigots rôtis cuits au four, comment résister ? Il y a des chants des sirènes qu'on ne peut ignorer.

Le buffet d'été du 7 juillet

Les habitants ont, comme toujours, répondu présents pour ce 15ème buffet d'été de Villeneuve. Encore une belle journée placée sous le signe du rire et du partage puisque chacun apporte un plat, un dessert, une boisson...

Cette année, avec une météo presque idéale, les 45 convives réunis ont pu déguster un succulent jambon cuit à la broche par Didier, aidé de ses compères. Une nouveauté qui a été très appréciée par tous, petits et grands. Autre nouveauté, l'Association des Déchênés de Villeneuve a offert la location d'un château gonflable, pour le plus grand bonheur des bambins villeneuvois ! Un grand merci à eux tous.

Les parents eux, ont pu rejoindre les autres adultes et les grands enfants pour les parties de pétanque maintenant traditionnelles.

Les restes ont été distribués avant le repas du soir permettant à chacun de rentrer chez lui s'informer du résultat des élections législatives. Rendez-vous est donné en juillet 2025 pour ce banquet estival !



Fête des voisins au quartier du lavoir à Champeyroux

Nous nous sommes réunis pour la 12^{ème} édition de la fête des voisins le 22 juin 2024.

Habituel apéro et barbecue et petite escapade en fin d'après-midi au concert sur la place mené tambour battant par les Acolytes !

Une fois n'est pas coutume, la pluie, une grosse averse, une grosse drache quoi ! nous a tous surpris... La fin de notre traditionnel barbecue s'est terminé à l'intérieur !

Comme rien ne pouvait arrêter cette belle journée, nous avons donc continué nos festivités à l'intérieur, au son des Tchou Tchou ! avec en intermède un blind test musical de haute volée. Pour ne pas désavantager nos anciens, les années 60 ont été ressorties !!!! Et oui, ils en voulaient aussi ! Quelques pas de danse sont même apparus.

Le lendemain, rebelote, on finit les restes, on range, un peu de rigolades, et final traditionnel chez nos vétérans avec les bulles.

Bref, encore une belle session des voisins 2024 et merci à tous les participants !!!



Repas de Buxerolles



Ce 16 juin, les habitants de Buxerolles se sont une nouvelle fois réunis autour d'un bon repas cuit au feu de bois.

Plus de 30 personnes ont répondu à l'appel pour partager un moment convivial, sous un temps agréable.

Les festivités se sont poursuivies le lendemain soir pour terminer les restes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cet événement en vous donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Les copains du coin : une nouvelle association pour recréer du lien à Saint-Ignat



L'association du village de Saint-Ignat a été créée dans l'idée de relancer les repas entre les habitants du village et de les pérenniser dans le temps, de proposer des animations attractives pour les adultes et les enfants, aussi bien du village que de la commune.

Les membres de l'association sont tous les habitants du village uniquement, par défaut, dès lors qu'ils participent à une animation.

L'assemblée constitutive s'est déroulée le 06 mars 2024 avec les habitants ayant répondu à l'invitation. Le conseil d'administration a été élu.

Ses membres sont :

Alexandre Jallot (Président), Alexandra Marra (Trésorière), Alexandra Vexenat (secrétaire),
Vanessa Bonhomme (secrétaire adjointe).

Les premières animations ont eu lieu : à Pâques avec une chasse aux œufs pour les enfants de la commune et le samedi 15 juin avec le repas du village qui a regroupé 60 habitants. Ce fut une journée festive et



Quelques bons instants immortalisés.

conviviale autour de jambons à la broche, avec repas du midi et du soir et des parties de pétanque très disputées mais dans la bonne humeur. De bons instants à renouveler qui restent dans les mémoires. La chasse aux bonbons avec les petits monstres déguisés d'Halloween a eu lieu le 31 octobre 2024, et le repas du village d'hiver le samedi 23 novembre autour d'un aligot.

Les dates à retenir pour 2025 sont :

- La chasse aux œufs de Pâques le **lundi 21 avril ouverte à tous les enfants,**
- Le repas d'été du village le **samedi 21 juin,**
- La chasse aux bonbons d'Halloween le **vendredi 31 octobre ouverte à tous les enfants,**
- Le repas d'hiver du village le **samedi 15 novembre.**
- Le marché de Noël dont la date **reste à définir.**



Cette année le GFL fête ses 25 ans.

La saison 2023/2024, a été une fois encore un bon cru avec de bons résultats sportifs et de belles manifestations et l'année a été ponctuée par nos traditionnelles manifestations :

- Noël 2023 avec la vente de grilles pour gagner des dindes,
- le tournoi en salle à Chappes les 20 et 21 janvier 2024 qui a vu évoluer les catégories U8 à U11. Merci à M. le Maire de Chappes pour le prêt de la salle des fêtes et de la salle des sports.
- en avril notre repas annuel, toujours victime de son succès, qui s'est tenu à la salle des fêtes de Chappes.
- et pour finir, notre tournoi de Pentecôte s'est déroulé les 18 et 19 mai 2024 au stade de St-Beauzire. Malheureusement cette année la pluie s'était invitée le samedi, mais a laissé la possibilité aux enfants de jouer, dans une ambiance amicale. Nous tenons à remercier M. le Maire de Saint-Beauzire pour le prêt du complexe, ainsi que les employés municipaux pour leur aide à l'installation et au démontage des structures.

Le GFL continue d'attirer les enfants et atteint un nombre de 240 licenciés. Après une équipe U13 féminine créée l'année dernière, nous avons le plaisir de voir naître une équipe U15 féminine.

Grace à notre partenariat, nous accueillerons cette année une journée du Clermont Foot Tour le 8 février 2025 à la salle des sports de Chappes, qui regroupe

des équipes U11 alentours. Celles-ci essaieront de se qualifier pour une finale régionale fin mai dans les installations du CF63.

Nous avons également accueilli en fin de saison notre bus aux couleurs du GFL, sponsorisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Merci à La Région.

Après de nombreuses démissions du bureau, nous accueillons de nouveaux membres, dont un nouveau président, Guillaume Duchateau, et un nouveau trésorier, Jean-Luc Lebrun.

Les manifestations prévues pour la saison 2024/2025 sont les suivantes :

- Galette des rois : le 11 janvier 2025 à la salle des fêtes des Martres d'Artières
- Tournoi en salle : les 25 et 26 janvier 2025 à la salle des sports de Chappes pour les catégories U8/9 et U10/11
- Repas dansant : le 12 avril 2025 à la salle des Fêtes de Chappes
- Tournoi de Pentecôte : les 7 et 8 juin 2025 au stade de Saint-Beauzire pour les catégories de U6 à U13.

Nous remercions toutes les communes et les clubs qui nous prêtent leurs installations sur lesquelles évoluent nos jeunes, ainsi que les communes de la Limagne qui contribuent au développement de notre groupement.

Pour tous renseignements :
bureau.gfl@gmail.com
06.59.10.30.27



Boîte à livres

Depuis juillet de cette année, la commune a installé une boîte à livres sur le hameau de Champeyroux.

Ce projet est né de l'envie de quelques villageois de pouvoir faire circuler gratuitement des livres au sein de notre commune. Quand on aime bien lire, on aime bien aussi partager ce plaisir avec les autres et cela évite aussi de stocker une ribambelle de livres chez soi !

Vous trouverez donc à la disposition de tous cette boîte à livres sous l'abris bus situé sur la place de Champeyroux. Il y a des ouvrages pour les enfants, les ados et les adultes, des romans, des magazines.

Vous pouvez y prendre des livres, les lire, les offrir et en apporter de nouveaux !

Afin que cette expérience soit agréable pour tous, il est important que les livres apportés soient en bon état et que le lieu reste propre.

Bonne lecture à tous !



Un temps pour soi



Créée en 2020, notre association a pour objectif de proposer aux habitants de la commune et des alentours des activités sportives, artistiques et culturelles centrées sur le bien-être et la découverte de soi. Il nous tenait à cœur d'offrir une possibilité d'activité physique de proximité qui a été confortée par les retours des personnes présentes à notre assemblée générale du 21 octobre 2024 à la salle de Buxerolles.

Laetitia Texier qui animait les séances de Pilâtes a dû arrêter son intervention pour raison de santé mais nous avons pu trouver une autre intervenante pour reprendre ce cours et nous en sommes ravis. Pour l'année 2024-2025 une trentaine de personnes adhèrent à l'association et sont inscrites aux différents cours.

Les cours de QI GONG restent animés par Nadine Pouget les mardis de 19h30 à 21h et les vendredis de 9h30 à 11h.

Les cours de Pilâtes sont animés par Caroline Rougane les lundis de 17h30 à 18h30.

Tous les cours se déroulent à la salle de Buxerolles mise gracieusement à notre disposition par la municipalité que nous remercions vivement.

Pour l'année écoulée, l'association a proposé un stage de QI GONG sur 2 jours les 6 et 7 avril 2024. Une vingtaine de personnes ont pu profiter des enseignements de Gaëlle et Philippe Jullien. Ce dernier a créé l'école Xin Fa qui forme des enseignants de qi gong depuis une quinzaine d'années. Ces stages permettent un approfondissement de la

pratique, une meilleure intériorisation des mouvements et une écoute plus attentive de ses ressentis. Un nouveau stage sur 3 jours sera proposé en 2025 les 16, 17 et 18 mai.

Nous serons enchantés d'accueillir de nouveaux membres, même si l'année est commencée, vous pouvez venir assister à un cours et vous inscrire, il n'est jamais trop tard pour prendre soin de soi.

**Contact de l'association :
hemerypatricia@orange.fr**

Les Amis de la Pétanque de Saint-Ignat Une belle année !

En 2024, nous finissons 3^{ème} du Puy de Dôme dans notre catégorie, que dire de plus ? Pour un petit club comme le nôtre c'est énorme !

Nous voilà déjà en Honneur, plutôt pas mal pour seulement deux saisons d'activité, plus qu'une marche pour arriver au sommet et jouer en élite contre les plus grands. Ce sera difficile mais c'est notre objectif pour 2025. N'oublions pas notre équipe 2 pas toujours au complet, faute de licenciés, mais qui s'est bien défendue en finissant 2^{ème} de sa poule. Pas suffisant pour les phases finales mais elle monte également de catégorie. Nous avons une pensée pour notre ami et nouveau membre qui suite à une mauvaise chute n'a pas pu profiter de sa 1^{ère} licence mais ce n'est que partie remise.



N'hésitez pas à nous contacter pour renforcer nos effectifs. Nous manquons cruellement de féminines pour pouvoir participer à la coupe de France des clubs et aux doublettes mixtes.

Des entraînements devraient voir le jour en 2025.

Un grand merci à tous ceux et celles qui donnent un coup de mains lors des manifestations.

Président : Christian HORN 06 69 70 02 57
Chinoubi63@hotmail.fr



Entente Sportive Champeyroux Surat Les Martres-sur-Morge : Puissance 2

Un nouvel entraîneur (Olivier Briffond) et une deuxième équipe senior à l'Entente Sportive Champeyroux-Surat-Les Martres

Avec une honorable 5ème place en troisième division de district pour la saison 2023/2024, l'ES Champeyroux-Surat-Les Martres continue sur sa dynamique avec de nouvelles ambitions pour cette saison. Avec un effectif de plus de 100 licences au 1er novembre 2024 : 44 licences seniors, 13 licences dirigeants, 45 licences jeunes, l'ESCSM retrouve un effectif conséquent qui lui a permis d'inscrire une deuxième équipe senior (D5) cette année.

Malgré l'arrêt de joueurs emblématiques en fin de saison dernière, l'équipe 1 effectue un début de championnat très favorable (invaincu après 6 journées de Championnat, meilleure défense). Le championnat est encore long mais le haut du classement en fin de saison est envisageable !

Pour l'équipe 2 c'est l'année des apprentissages, après un bon début de parcours (2 victoires), les résultats moins positifs s'enchaînent mais l'état d'esprit, la combativité, la solidarité restent présents.

Cette équipe en pleine reconstruction s'améliore match après match.

Le stade de Surat accueille les entraînements et les rencontres des équipes seniors ainsi que les entraînements des équipes féminines du Groupement Formateur Limagne.

Nous vous attendons nombreux pour encourager nos équipes.

Informations et contacts :

Entraînement équipes Senior : mercredi et vendredi soir

Entraîneur Equipe 1 : Olivier BRIFFOND

Entraîneurs Equipe 2 : Frédéric BARJETTAS, Aurélien GIRARD

Arbitres du Club : Nathaël GAYE (officiel), Daniel DATARIO et Gaëtan ROUGIER

Le bureau de l'ESCSM est composé de :

Président : Stéphane BOROT

Vice-président : Benjamin CHASSANG

Secrétaire : Jean-François LIABOEUF

Secrétaire adjoint : Jeremy COMPTE

Trésorier : Frédéric VEXENAT

Les membres :

Dominique ALVAREZ, Sébastien BLIN, Aurélien RACAT, Adrien DESFARGES, Aurélien GIRARD, Roland GRENET, Joris MORDIER, Damien BERTHET, Alexandre BARBALAT, Axel MENDES

Community Manager : Alexandre BARBALAT

Contact : Stéphane BOROT, Président

06 77 19 69 95

Retrouvez nous sur Facebook et Instagram

<https://www.facebook.com/ESChampeyrouxSM/>

https://www.instagram.com/es_champeyroux

L'Entente Sportive fait partie du Groupement Formateur Limagne qui compte plus de 200 licenciés dans toutes les catégories « Jeunes » de U6 à U18.

Contact GFL : Guillaume DUCHATEAU

06 59 10 30 27



En 2025, on réécrit le Club des Cinq !



A Toi,
Mon Ami, mon Voisin, mon Camarade
de toujours,

Je t'écris cette lettre pour te dire à
combien tu m'as manqué. Les jeux,
sans toi, n'étaient pas tout à fait les
mêmes. 2023 restera notre rendez-vous
manqué. Mais le passé est le passé.
2025 nous offre une nouvelle occasion
de nous retrouver et de passer un
moment inoubliable ensemble !

Sais-tu que cette année la 6^{ème}
édition de l'Intervillages se déroulera
à Clerlande ? Exactement ! On a mis
au défi les petits nouveaux d'accueillir
les prochaines olympiades. Et je peux
te dire qu'ils sont plus motivés que
jamais ! Ils étaient bien un peu timides
la première fois quand les a rencontrés ;
mais mon petit doigt me dit qu'on n'a
pas tout vu avec eux !

Il paraît aussi que les Suratois sont
dans les starting blocks. Tu parles, ils
ne veulent pas lâcher le bouclier qu'ils
ont mis 10 ans à remporter ! A ce qu'on
dit, ils le lustreront toutes les semaines.
C'est sûr que le 19 juillet prochain, le
totem brillera de mille feux !

J'ai aussi eu des nouvelles des copains
de Saint-Laure. Tu sais qu'ils ne
font pas beaucoup de bruit, mais
ils s'activent déjà dans leur coin. Le
capitaine et les deux arbitres ont
signé pour une nouvelle saison et
le recrutement des joueurs aura
commencé. Ils sont en avance pour le
Mercato !

Tu te souviens des collègues des
Martres-sur-Morge ? Ils viennent de
déposer une annonce pour recruter
un capitaine. Leur cheffe de troupe a
pris sa retraite après 10 ans de bons et
loyaux services. Ils la regrettent déjà !
Les joueurs sont dans l'attente d'un
successeur... L'affaire est à suivre.

Et Toi mon Ami, mon Voisin, mon
Camarade de toujours, Toi qui a
porté si vaillamment les couleurs
de ta commune lors des 4 premières
éditions. Toi qui était à la tête
de notre association. Toi qui es fort
de tes 6 villages. Toi qui comptes
plus d'Acolytes, de Compagnons, de
Copains du coin et de Délégués que
nous autres réunis, qu'attends-tu,
valeur Gaule, pour venir nous
rejoindre ?

Il te suffit d'un ou deux joyeux lurons
un peu fous et motivés et le tour est
joué ! Le bouche à oreille en fera
son affaire et bientôt c'est toute une
ribambelle de rigolos qui frappera au
carreau !

On n'a besoin d'aucune préparation
pour participer, juste de la bonne
humeur et l'envie de s'amuser.

Hâte de te retrouver sur le terrain,
Toi, mon Ami, mon Voisin

PS : Je te joins un petit poème de ma
composition.

A Buxerolles, on s'affole pour le tir à
la corde,

A Saint-Ignat, on s'entraîne pour
battre Surat,

A Champeyroux, on court déjà
partout,

A Tyrande, on rêve de passer devant
Clerlande,

A la Côte Rouge, on ressort les
tuniques rouges,

A Villeneuve l'Abbaye on se prépare
pour le bouclier !

Caroline Labbe,
Présidente de l'association
Intervillimagne
06.74.35.49.85

Balinzat

Depuis 2009, BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT, mieux connue sous le pseudo « BALINZAT », vous propose :

- une activité d'entretien des balisages

sur 7 circuits de randonnées pédestres et VTT représentant 115 km de chemins balisés sur les 14 communes de LIMAGNE D'ENNEZAT. Depuis 2017, l'association BALINZAT est en convention avec la Communauté d'agglomération **RIOM LIMAGNE et VOLCANS (RLV)**. Cette activité est réalisée ponctuellement au printemps jusqu'au début d'été (implantation de poteaux, mise en place ou remplacement de balises PVC, débroussaillage).

- une activité d'organisation de manifestations à caractère sportif et familial (VTT, randonnées pédestres) pour la promotion du territoire de LIMAGNE D'ENNEZAT et à **caractère culturel par la découverte du patrimoine** des 14 communes : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malintrat, Les Martres d'Artière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge.

Les manifestations peuvent être réalisées en partenariat avec d'autres associations organisatrices.

- une activité communication/gestion du site internet où l'on peut :

- consulter les 7 circuits permanents avec possibilité de les télécharger ainsi que les propositions de circuits « découverte du patrimoine » des 14 communes,
- prendre connaissance des manifestations à venir,

- visionner les photos prises lors des manifestations...

<https://balinzat.wixsite.com/balinzat>

Bilan Saison 2023/2024

Cette année 2024 aurait dû être une année sans organisation de manifestation, par manque de bénévoles.

Il en a été autrement suite à une certaine notoriété de notre association sollicitée par les associations et par les maires de nos communes de Limagne d'Ennezat.

Certes notre manifestation « Les dizaines de Limagne » de mars a été mise en pause afin d'éviter une lassitude et par conséquent une démotivation des participants et de nos bénévoles.

Nous avons finalement été en partenariat avec le Comité des Fêtes d'Ennezat et l'antenne de la Ligue contre le Cancer du Canton d'Ennezat en proposant :

- pour « Céréales en fête » en mai, Prélude à travers champs : un circuit de 6 km avec une surprise animée par un duo de flûtistes en barque,
- pour « Marcher ou rouler contre le Cancer » fin août, le balisage de 3 nouveaux circuits VTT.

Pour conclure la saison, notre participation au festival des balades d'automne depuis 2010, a été une nouvelle fois une réussite en visiteurs sous un soleil lumineux, à la découverte des Martres sur Morge et de Surat

D'autres part, les 115 km de circuits balisés ont été contrôlés tardivement en raison

des pluies incessantes. De ce fait, un débroussaillage important a dû être réalisé sur le circuit des méandres de Morge tellement la végétation avait poussé.

A noter aussi, la signature d'une nouvelle convention avec RLV pour 3 ans concernant l'entretien des balisages des 7 circuits permanents et une augmentation d'1 € /km d'entretien.

Merci aux acteurs associatifs, aux maires, à nos conseillers départementaux et à RLV qui nous font confiance par leur sollicitation et leur soutien financier.

Projet à étudier Saison 2024-2025

- Les dizaines de Limagne VTT/ pédestre en mars
- Découverte de village (2^{ème}/4^{ème} trimestre)

Si les activités Balinzat vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles pour nos manifestations et l'entretien des balisages.

Par courriel : balinzat@orange.fr

Par mobile : 06 88 49 60 72

Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat), G. JAMMET, 1 chemin des Marnes 63720 MARTRES SUR MORGE

BALINZAT vous souhaite de belles randonnées en 2025 sur le territoire de Limagne d'Ennezat.



Limagne Basket

Champeyroux / Chappes / Surat / les Martres-sur-Morge

Pour cette nouvelle saison, le Limagne Basket compte plus de 160 licenciés, répartis en championnat FFBB et Ufolep.

Cette année, 9 équipes foulent les terrains d'Ennezat et de Chappes afin de pratiquer leur sport favori : U7 / U9 / U11 / U13 / U15 garçons / U18 filles / Seniors Féminines / Seniors Masculins / Loisirs.

Nous vous invitons à venir les encourager lors des matchs.

Pour cela, n'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur les réseaux : Facebook et Instagram @Limagne-Basket.

Nous tenons à adresser nos remerciements à tous les bénévoles composés de parents, entraîneurs et membres du bureau, qui assurent l'organisation et l'ambiance des rencontres sportives, table de marque, arbitrage et l'incontournable buvette, permettant de partager de nombreux moments conviviaux lors de la troisième mi-temps.

N'oublions pas de remercier nos sponsors, qui nous suivent encore pour cette année et nous font confiance.

Calendrier des festivités 2025 :

- 25 janvier : repas dansant à la salle des fêtes de Chappes
- 23 février : loto à l'espace culturel d'Ennezat

Pour tout renseignement :

Ludovic HEBRARD

Président au 06 38 66 45 82

Sportivement,

Le Bureau - Limagne Basket



Nettoyage de printemps samedi 23 mars

Un rendez-vous bien installé



Une vingtaine d'habitants de la commune étaient présents, d'ailleurs souvent les mêmes d'une année sur l'autre. Nous aimerions bien que le groupe s'élargisse et surtout avoir plus d'enfants. Au-delà du ramassage des ordures laissées volontairement ou par négligence, c'est l'occasion de discuter en se promenant. Si nous ramassons encore trop de choses, nous constatons que les fossés et bords de Morge sont moins souillés que les premières



années. Malheureusement nous avons constaté beaucoup d'incivilités sur les coins de pêche avec de trop nombreuses cannettes de bières vides. Quel dommage de ne pas les remporter en partant, elles doivent pourtant être moins lourdes !

Pour 2025, pensez à noter la date, elle figure dans le calendrier des manifestations à la fin de ce bulletin : plus nous serons nombreux, plus nous couvrirons un plus large secteur.



Un nouveau bosquet d'arbres

Dans la continuité des plantations initiées depuis plusieurs années et dans le souci d'améliorer le cadre de vie des habitants, la Commission Environnement a proposé la plantation d'un bosquet d'arbres au village de Saint-Ignat, en bordure d'un terrain communal. Les conseillers municipaux disponibles se sont retrouvés le matin du samedi 16 mars pour réaliser cette corvée, qui n'a eu de corvée que le nom puisque ces travaux ont été réalisés dans une très bonne ambiance !

Divers arbres fruitiers (pommiers, cerisiers, poiriers) ont été plantés ainsi que des érables d'ornement. Nous souhaitons vivement que dans quelques années ils apportent un ombrage rafraîchissant, qui sera certainement utile et appréciable.

Cette journée a également été l'occasion d'installer dans les jardinières d'entrées des villages des plants de vivaces achetés grâce à la dotation reçue avec le prix de « Ma commune au Naturel ».

Plantations dans les bacs des bourgs

Le 24 mai, le Conseil Municipal s'est employé aux traditionnelles plantations des parterres de la commune. Chaque village s'est vu fleurir de différentes plantes afin d'embellir les places, rues et carrefours. Pour rappel, depuis plusieurs années, la commune augmente la part de plantes vivaces plus résistantes aux grandes chaleurs et moins consommatrices d'eau. Comme l'entretien de ces bacs demande un temps non négligeable aux employés municipaux, le cas échéant et si vous le souhaitez, vous pouvez entretenir le bac proche de votre domicile (désherbage,

arrosages en cas de fortes chaleurs, ...). Les plantes et fleurs vous remercieront de leur éclat !



Ma Commune au Naturel

Une démarche environnementale pour le bien-être de tous.

Ma Commune au Naturel est une démarche départementale visant à promouvoir l'embellissement mené par les villes et les villages pour le bien-être de la population, tout en intégrant des mesures en faveur du développement durable.

Pour l'année 2023, dont le palmarès a été dévoilé le 14 décembre 2023, la commune, inscrite pour la deuxième année dans cette démarche, a reçu **le prix de l'encouragement**, doté d'un bon d'achat de 100 € chez un pépiniériste local.

Lors de sa visite, le jury a retenu divers éléments de satisfaction :

- L'implication des enfants et le travail en partenariat avec le milieu associatif (Chasse) et scolaire pour la plantation des haies.

- La sollicitation des habitants pour l'entretien de l'espace public devant chez eux (nettoyage et désherbage des trottoirs).
- Une diversité botanique intéressante avec des aménagements pertinents.
- Une bonne gestion de l'eau avec un récupérateur de 5000 litres pour l'arrosage et des plantations vivaces en remplacement des fleurs annuelles.
- Une bonne programmation de plantation de haies diversifiées et de bosquets d'arbres
- Une commune bien entretenue avec des réseaux en partie effacés (enterrés).
- Une bonne initiative de végétalisation du cimetière dont les prémices sont encourageantes.

Il reste cependant des points d'amélioration concernant la valorisation des déchets verts. Le jury a également suggéré un

embellissement des pieds de mur du cimetière

L'engagement et le travail réalisé par l'équipe municipale, les agents, parfois les habitants, ont contribué à renforcer l'image positive de notre commune.

Adhérer à « Ma commune au naturel » est l'occasion de bénéficier du savoir-faire d'une équipe de professionnels qui apportent des conseils techniques et de bonnes pratiques pour faciliter le travail. Cela participe au « Bien vivre » dans une commune accueillante soucieuse des enjeux écologiques et du bien-être de tous.

En 2023, Le Département du Puy-de-Dôme a récompensé 18 lauréats.



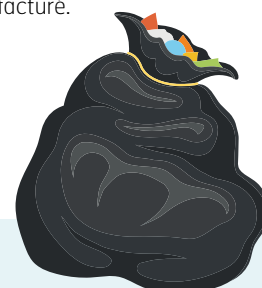
La Tarification Incitative pour réduire nos déchets

Le Syndicat du Bois de l'Aumône assure la collecte des déchets ménagers sur la commune. Il encourage également la valorisation et le réemploi des déchets (tri) mais aussi leur réduction (prévention).

Depuis 2018, les élus ont fait le choix d'un mode de tarification plus juste, qui prend en compte la production de déchets des usagers et pas seulement la valeur locative et le lieu du logement.

La **TEOMi** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) est composée de deux parts :

- **Une part fixe** : calculée sur la base de la valeur locative. En 2024, le taux de la TEOMi passe de **9,68% à 9,18%**.
- **Une part variable liée à la production de déchets** : chaque enlèvement de bac ou chaque dépôt à un point d'apport volontaire est facturé.



Ainsi l'effort du tri est récompensé :

- La part fixe baisse
- Et si l'utilisateur trie bien ses déchets et produit moins d'ordures ménagères, il peut faire baisser la part variable.*

Ci-dessous une note de lecture de votre avis de taxe foncière pour vérifier la facturation de vos ordures ménagères.

* Attention, si la base de la valeur locative de votre logement a été réévaluée, cela impactera le montant de la part fixe

En 2024 le **taux de TEOM** est de **9,18%**, en baisse par rapport à 2023 (9,68%).

1 - Ici, on applique le taux de TEOM 2024 à la base fiscale :
9,18% x 1644 = 151

2 - On ajoute à ce montant la part incitative indiquée en bas de page :
151 + 32 = 183

Attention : la base fiscale est réévaluée chaque année par le Gouvernement. Cette évolution peut donc influencer sur votre montant de TEOM. Pour vérifier cette évolution, reportez-vous sur votre avis 2023.

Le montant de la **part incitative** est indiqué pour information en bas de la taxe foncière. Vous pouvez consulter le détail de vos consommations sur votre compte personnel sur www.sba63.fr

Montant total de taxe foncière, incluant la TEOM et la part incitative.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communauté	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		37,78 %	0,393 %	6,53 %	0,15 %	9,68 %	0,304 %	
Taux 2024		38,16 %	0,363 %	9,93 %	0,17 %	9,18 %	0,284 %	
Adresse Base		1644	1644	1644	1644	1644	1644	987
Cotisation		627	6	163	3	183	5	
Cotisation lissée								
Adresse Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2023		593	6	103	2	214	5	987
Cotisation 2024		627	6	163	3	183	5	
Variation		+4,85 %	0 %	+58,25 %	+50,00 %	-14,49 %	0 %	

		Commune	Syndicat de communes	Inter communauté	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2024		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisation 2023									
Cotisation 2024									
Variation		%	%	%					
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration bases terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
							Droit proportionnel :		
							Droit fixe :		
Base État									39
Base collectivité									

Pour assurer la compensation à l'ère post-tri de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune a mis en place une part incitative sur la taxe foncière de 27562 €. Pour plus d'informations, contactez le service.

La base sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 32 €.

Fraie de gestion de la fiscalité directe locale		39
Dégrevement Habitation principale		
Dégrevement JA État		
Dégrevement JA Collectivité		
Montant de votre impôt		1026



Connaissez-vous l'ADIL ?

(Association Départementale d'Information sur le Logement)

Que vous soyez propriétaire ou locataire, elle peut répondre à toutes vos questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat. Ayez le bon réflexe, contactez l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits
04 73 42 30 75
www.adil63.org
ADIL du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat
129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



Composteurs collectifs

Des composteurs collectifs fournis par le SBA ont été installés en fin d'année, près des salles communales de Saint-Ignat, Champeyroux et Villeneuve l'Abbé. Le 15 octobre une réunion de présentation du bon usage des composteurs collectifs a eu lieu à Saint-Ignat en présence des habitants ayant répondu favorablement à la sollicitation du SBA. Le technicien du SBA a précisé les règles d'utilisation des composteurs grâce au livret édité par le VALTOM. Ces composteurs sont fermés par des cadenas car seules les personnes inscrites auprès du SBA peuvent les utiliser. Après la réunion chaque utilisateur s'est vu confier le guide du compostage ainsi qu'un seau pour les déchets.



Si vous souhaitez utiliser les composteurs partagés, veuillez contacter la mairie ou le SBA afin d'obtenir un bordereau d'inscription.



La piscine Béatrice Hess fait peau neuve

Le Saviez-vous ?

Béatrice Hess est une nageuse paralympique française, née à Colmar et ayant exercé au plus haut niveau de 1984 à 2004. Elle est la première porte-drapeau de l'Équipe de France Paralympique lors des Jeux d'Atlanta 1996. Avec 26 médailles au compteur, Béatrice Hess est l'une des athlètes les plus titrées de l'histoire des Jeux Paralympiques.

Depuis 2017, création de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, la piscine Béatrice Hess accueille en moyenne 187 000 usagers par an. Afin d'accueillir au mieux tous les habitants du territoire, il a été convenu de passer de piscine à centre aquatique. Ceci impliquait une rénovation de l'ancienne structure ainsi

que la création d'une extension. Après des réouvertures partielles, le centre aquatique accueille depuis août 2023 petits et grands dans 2 bassins de nage et un espace bien-être et détente. Le centre aquatique met également tout en œuvre pour continuer à recevoir les différentes écoles du territoire dans les meilleures conditions possibles avec de nouveaux vestiaires collectifs.

Ce chantier, dans un souci d'économie et d'écologie, a apporté un meilleur confort thermique aux usagers. Le système de filtration a été remplacé par un système plus économe en eau et le système de traitement d'air a été repensé.



Plus de renseignements :
QR CODE

RLV Mobilités

Le transport à la demande (TAD)

Ce service de RLV évolue : vous pouvez désormais réserver votre transport jusqu'à 2h avant votre trajet à l'heure souhaité (en fonction des disponibilités des véhicules) et sans contrainte d'horaire prédéfini.

L'accès au TAD se fait depuis toutes les communes des deux zones (voir plan) jusqu'à Riom (centre-ville, marché du samedi matin, pôle d'échange, centre hospitalier) ; mais aussi jusqu'aux communes de proximité disposant de commerces ou d'un pôle santé ; et également jusqu'à tous les arrêts présents au sein de la zone TAD.

- Je peux me déplacer d'un point noir vers un point orange.
- Je peux me déplacer d'un point noir vers un point noir.
- Je peux me déplacer d'un point orange vers un point noir.

- ATTENTION Je ne peux pas me déplacer d'un point orange vers un point orange.

Pour réserver ?

- Je réserve par téléphone auprès de la Centrale de Réserve au 04 73 60 41 74, de 7h à 19h et jusqu'à 2h avant mon trajet ! (le samedi avant 18h pour le lundi)
- Je réserve par internet sur www.rlv-mobilites.fr (pour récupérer les codes d'accès, je contacte la Centrale de Réserve au 04 73 60 41 74), 7J/7 et 24H/24 jusqu'à 2h avant mon trajet

Une fois vos codes d'accès récupérés, vous pourrez réserver directement en ligne sur https://xefront.simpliciti.fr/125_RIOM/

Réservation de transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR)

Ce service proposé par le réseau RLV Mobilités est un service de transport en porte à porte.

Il fonctionne selon les conditions et l'amplitude du réseau RLV Mobilités.

- Pour vous inscrire au service, vous devez remplir un formulaire d'inscription et le retourner à la Centrale de Réserve.
- Ensuite, vous réservez en contactant la Centrale de Réserve au 04 73 60 41 74

Toute réservation doit être effectuée au plus tard la veille du trajet avant 18h et le vendredi avant 18h pour le lundi (sauf si le vendredi est un jour férié).

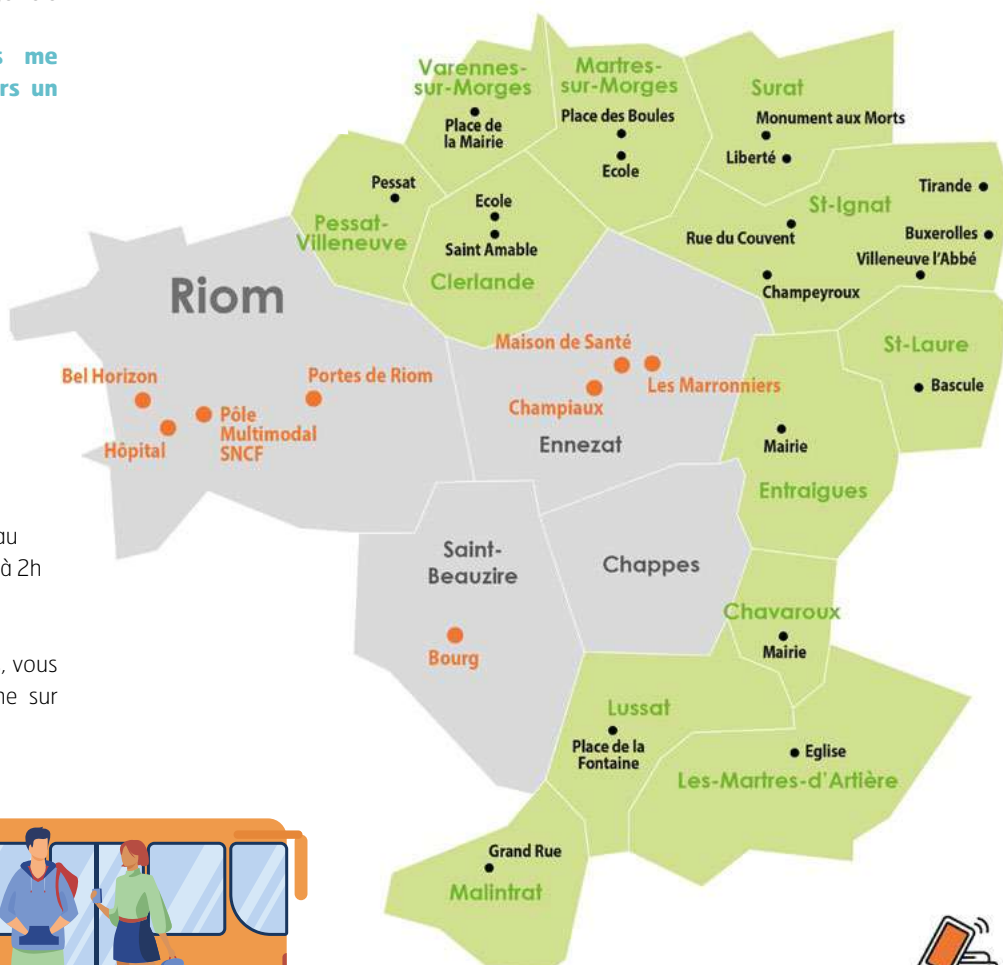
Pour bénéficier de ce service, vous devez adresser vos justificatifs et votre demande à :

Service TPMR RLV Mobilités
Rue de Sarliève – ZI du Bois Joli
63800 Cournon d'Auvergne

Les tarifs et les titres de transport sont les mêmes que sur le réseau RLV Mobilités.



Toutes les informations RLV mobilités ici



Votre communauté d'agglo vous accompagne dans votre projet d'amélioration de votre habitat

Nouveau programme d'aides à la rénovation de 2024 à 2029

Dans le cadre du programme d'aides à l'amélioration de l'Habitat privé, mené avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) Riom Limagne et Volcans vous aide dans la rénovation de votre habitat privé.

Riom Limagne et Volcans vous accompagne et met une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention.

Pour bénéficier de l'aide vous devez :

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Le logement doit dater de plus de 15 ans sauf cas particulier
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Être situés sur une des 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

Petit rappel sur le programme :

Quels sont les enjeux :

- Faciliter l'accès à la propriété et la remise sur le marché des logements vacants
- Reconquérir les logements vacants et développer le parc locatif conventionné
- Renforcer la lutte contre l'habitat indigne avec des aides avantageuses, permettant ainsi de débloquer des situations complexes,
- Lutter contre la précarité énergétique en favorisant les travaux permettant des économies d'énergie,
- Adapter les logements aux personnes âgées et/ou handicapées pour permettre un maintien à domicile,
- Mettre aux normes les logements

Pour quels travaux ?

Ravalement de façade
dans certaines rues et certaines communes
(Châtel-Guyon, Riom, Mozac, Volvic)

Travaux de rénovation complète
(Gros oeuvre, énergie, etc.)



Travaux d'adaptation
pour les personnes âgées ou handicapées : douche, monte escalier, cellule de vie en rez de chaussée, cheminement extérieur, etc.

Travaux liés aux économies d'énergie
isolation, chauffage, ventilation, menuiserie

Autres travaux
assainissement, mises aux normes électriques, petits travaux d'économie d'énergie, etc.

Les différentes étapes :

- 1- Contact avec l'équipe habitat privé de RLV
- 2- Visite de logement
- 3- Etablissement du programme des travaux et des devis par les entreprises
- 4- Réalisation d'un plan de financement et dépôt du dossier de demande de subvention
- 5- Réalisation des travaux après accord des financeurs
- 6- Versement des aides sur pièces justificatives et visites de fin de chantier

Qui contacter ?

Le service Habitat de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.

8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM

Tél : 04 63 63 21 43

renover@rlv.eu

Incivilités

Selon arrêté préfectoral 20241015 du 12/06/2024 :
lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

LE CIVISME C'EST...

- J'utilise des appareils de bricolage et jardinage aux horaires autorisés
- La nuit je baisse le son
- Je taille mes haies régulièrement

En voiture je roule cool

Je respecte les règles de stationnement

Je ramasse les déjections de mon chien

Je tiens mon chien en laisse

J'amène mes encombrants à la déchèterie

Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs

Je ne brûle pas mes déchets dans mon jardin

...RESPECTER LES AUTRES

Respect des limitations de vitesses, dans les bourgs et sur routes !

Un chien ne doit pas errer sur la voie publique, ni aboyer toute la journée

Chacun jette ses déchets dans SA poubelle, pas dans celle du voisin ou de la commune !

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédé à EDF et ENEDIS dans tout le département.



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

448 386	13 139
Nombre d'utilisateurs	Nombre de producteurs
19 731 km	53,7%
Total de réseau public de distribution d'électricité	Part du réseau en souterrain
50,5 M€	
d'investissement sur le réseau (Syndicat TE63 & ENEDIS)	

525 324 MWh
Énergie produite sur le département

3 342 222 MWh
Énergie consommée sur le département

15,8%
Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme

État civil 2024

NAISSANCES

MOURRET Célestine, Rachel
CANTAT Giulia
BUISSONNIERE BECOUZE-VEYSSEYRE Lise
MARSON Tom, Alexandre, Marcel
VOGRIG Eden
BONHOMME Léia, Maria, Rosa

12 décembre 2023
17 avril 2024
7 juin 2024
8 juin 2024
26 juin 2024
16 septembre 2024



MARIAGES

SEILLIER Natacha, Francine, Nadia et PICOT Pascal, Jacki
CARRETTA Mélissa, Johanne et BICARD Florian, Mickaël
MONGE Coralie et PELLE Alexis, Jean-Charles
GUILLERMIER Cécile et RIBEIRO COELHO Victor, Manuel
LECLERCQ Mahona, Aurore, Tiffany et BELLAN Benjamin, Jean-Daniel
BREARD Cathy, Audrey, Corinne et ROBINET Frédéric, Patrick

11 mai 2024
8 juin 2024
31 août 2024
14 septembre 2024
12 octobre 2024
19 octobre 2024

DÉCÈS

RUIZ Luc, Emmanuel
HERMILLE née DAGUILLON Joséphine, Léa
SEGUIN André, Lucien, Clément
ROBILLON René, Marcel, Yves
DAGUILLON née VANTALON Bernadette, Béatrice
FUGIER Yves, Jean
QUANTIN née CIBERT-GOTON Catherine, Danielle
DUISSARD née CARTHONNET Marie, Gabrielle

27 novembre 2023
29 décembre 2023
28 janvier 2024
28 mars 2024
21 avril 2024
11 juin 2024
30 juillet 2024
19 octobre 2024



Calendrier des festivités 2025

Commune et Associations de Saint-Ignat



DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
vend. 10 janvier	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 18 janvier	Banquet et Bal de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Ignat
dim. 2 février	Goûter de la Chandeleur	Les Déchénés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 8 février	Soirée Potée auvergnate	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat (+ préparation à Buxerolles)
dim. 16 février	Loto de l'école	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat
sam. 1 ^{er} mars	Repas	Société de Chasse de Saint-Ignat/Buxerolles/Tyrande	Saint-Ignat
sam. 15 mars	Repas à emporter	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Ignat
ven. 21 à dim. 23 mars	Week-end jeux	Sur les Pas de Romane	Saint-Ignat
sam. 29 mars	Atelier Développement Durable	RLV et Bibliothèque	Saint-Ignat
merc. 9 avril	Après-midi Jeux de société (pour les enfants)	RLV et Bibliothèque	Saint-Ignat
dim. 20 avril	Chasse aux œufs	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
lun. 21 avril	Chasse aux œufs	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat
jeu. 8 mai	Cérémonie du 8 mai 1945 et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
dim. 11 mai	Marche et Vide-grenier	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Buxerolles
ven. 16 à dim. 18 mai	Stage Qi Gong	Un temps pour soi	Saint-Ignat
sam. 24 mai	Préparation des orties	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
dim. 25 mai	Barbecue	Les Déchénés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 14 juin	Fête à l'ancienne	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 21 juin	Repas d'été	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 21 juin	Assemblée générale et journée festive	Entente Sportive Champeyroux-Surat-les Martres (ESCSM)	Surat
dim. 22 juin	Repas du village	Les habitants de Buxerolles	Buxerolles
sam. 28 juin	Repas d'été	Les Compagnons du Marais	Tyrande
sam. 28 juin	Assemblée générale et journée festive	Groupe Formation Limagne (GFL)	Saint-Ignat
dim. 6 juillet	Buffet d'Été du village	Les habitants de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
dim. 13 juillet	Bal	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Laure
lun. 14 juillet	Cérémonie du 14 juillet et buffet champêtre	Municipalité	Saint-Ignat
sam 19 juillet	Intervillage (plusieurs communes participantes)	Intervil' Limagne	Clerlande
dim. 7 septembre	Fête de l'Ortie	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
lun. 8 septembre	Prix cycliste de l'Ortie	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Villeneuve l'Abbé
sam. 11 octobre	Fête du Pain et brocante	Les Compagnons du Four	Champeyroux
ven. 17 à dim. 19 oct.	Bourse aux jouets et livres	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat
ven. 31 octobre	Halloween	Les Déchénés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
ven. 31 octobre	Halloween	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat (petite salle)
sam. 1 ^{er} novembre	Halloween	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
dim. 2 novembre	Halloween	Les Compagnons du Marais	Tyrande
sam. 8 novembre	Repas Choucroute à emporter	Entente Sportive Champeyroux-Surat-les Martres (ESCSM)	Les Martres sur Morge
dim. 9 novembre	Loto	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
mar. 11 novembre	Cérémonie de l'Armistice 1918 et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 15 novembre	Repas d'automne	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat (petite salle)
sam. 15 novembre	Repas d'automne	Les Compagnons du Marais	Tyrande
sam. 6 décembre	Repas du Four	Les habitants de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 13 décembre	Repas de Noël des aînés	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Saint-Ignat
vend. 9 janvier 2026	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 17 janvier 2026	Banquet et Bal de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Surat





Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 S	1 S	1 M	1 J Férié	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M 14	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M 23
5 D	5 M 06	5 M 10	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M 19	7 S
8 M 02	8 S	8 S	8 M 15	8 J Férié	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L Férié
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M 24
12 D	12 M 07	12 M 11	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M 20	14 S
15 M 03	15 S	15 S	15 M 16	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M 25
19 D	19 M 08	19 M 12	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L Férié	21 M 21	21 S
22 M 04	22 S	22 S	22 M 17	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M 09	25 M 13	25 V	25 D	25 M 26
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M 22	28 S
29 M 05	29 S	29 S	29 M	29 J Férié	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M 18	30 V	30 L
31 V	31 L	31 L		31 S	

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 V	1 L	1 M 40	1 S Férié	1 L
2 M 27	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M 36	3 V	3 L	3 M 49
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M 45	5 V
6 D	6 M 32	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M 41	8 S	8 L
9 M 28	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M 37	10 V	10 L	10 M 50
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M Férié	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V
13 D	13 M 33	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Férié	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V Férié	15 L	15 M 42	15 S	15 L
16 M 29	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M 38	17 V	17 L	17 M 51
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M 47	19 V
20 D	20 M 34	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M 43	22 S	22 L
23 M 30	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M 39	24 V	24 L	24 M 52
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Férié
26 S	26 M 35	26 V	26 D	26 M 48	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M 44	29 S	29 L
30 M 31	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D	31 L	31 V		31 M 01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi : 10 h – 12 h

Jeudi : 15 h – 19 h

Samedi (1^{er} du mois) : 10 h – 12 h

En dehors de ces horaires, uniquement sur RDV

Téléphone : 04 73 63 82 61

Site Internet : www.saint-ignat.fr

E-mail : secretariat@saint-ignat.fr

Remerciements de la Commission Communication

*Merci à vous tous, associations, bénévoles, employés et élus communaux qui nous avez aidés à réaliser ce bulletin,
Merci à vous tous, chers habitants, pour votre implication dans notre commune.
Nous souhaitons que ce bulletin soit pour vous un précieux reflet des événements de l'année écoulée.*

Stéphanie COUTURIER, Nelly FAUCHEUX, Isabelle LUSSON, Xavier ROCHE et Lucile SARDET



Monsieur le Maire
et les élus du Conseil Municipal
vous souhaitent une
très bonne année 2025

Statistiques

Numero di Partecipanti: 624 habitante
Superficie comunale: 16.072.029 m²

Part de l'ETRS sur l'espace commercial: Non concerné
Part de l'impôts sur les bénéfices commerciaux: Non concerné
Part de la zone Natura 2000 sur l'espace commercial: Non concerné
Part de la MIEF1 sur l'espace commercial: Non concerné
Part de la MIEF2 sur l'espace commercial: Non concerné
Part de la MIEF3 sur l'espace commercial: Non concerné

Zoom sur...

Dauphinelle d'Ajex



Sahut: En Janger [Frente]

La Diaphane d'Alger est une jeune entreprise à fleur unique et spéciale, j'ai pu atteindre 50 m de hauteur. De la récolter dans les terrasses vagues, les bords de chemin et aux abords des jardins. C'est une espèce atypique, insolente comme le langage d'écriture.

Tauterelle des Bois



Statut: Vulnérable [Auvèrre]

La fleur bleue des Bleis est un petit objet de méditation, qui se révèle essentiellement de graine et de fleur. Elle est, dans un horizon, un être en soi, composé sans doute aussi de fleurs blanches et roses. Elle aura la jeunesse morte, revivra en fait à l'époque, les barbares de notre culture, etc. Elle sera enfin le monde (Welt) de la terre et du ciel, et de la France, bien qu'elle n'ait rien à voir avec la France.

Légende

- [illegible]

